



INTERNET HAUTE PERFORMANCE  
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS  
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE  
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE  
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

**OFIS**  
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE

65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3821 du Mardi 11 Septembre 2018 - 66<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Un Dimanche en paroisse

**Saint-Jean Marie Vianney d'Ewo**  
 (Diocèse d'Owando)



Une vue extérieure de l'église Saint-Jean Marie Vianney d'Ewo (P.9)

### Archidiocèse de Brazzaville

Dans la joie et la prière, la paroisse Saint-Marc d'Odziba a fêté ses 15 ans  
 (P.8)

### Angola

L'ancien président Dos Santos a pris sa retraite politique (P.7)

## Editorial

«Salut, grand !»

## Vie des partis



**Guy Romain Kinfoussia radié de l'UDR-Mwindanda**  
 (P.3)

## Santé

**SIDA et tuberculose font courir un risque d'extinction à l'humanité**

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo

(P.3)



## Lutte contre la faim

**Cibler l'agriculture pour créer de la richesse en Afrique**

(P.11)

## Point de vue

Congo-Brazzaville: gouvernance publique, un pilotage à hauts risques

(P.15)



**PARTENARIAT NSIA Vie ASSURANCES - EXPRESS UNION.**

Express Union commercialisera désormais les produits de NSIA Vie assurances, suite à la signature de la convention de partenariat entre les 2 institutions intervenue le 08 Juin 2018 à Brazzaville.

Dans le cadre de ce partenariat, Express Union proposera à ses clients et dans ses différentes agences, les produits de NSIA Vie Assurances qui sont les suivants pour le démarrage de l'opération:

- NSIA Prévoyance qui permet de garantir un capital à ses proches en cas de décès du souscripteur (assuré);
- NSIA Emprunteur pour la couverture des prêts consentis au client;
- NSIA ELIKIA SCOLAIRE, qui garantit la poursuite des études des enfants en cas de décès du parent souscripteur.

Cette phase pilote commencera par les villes de Pointe-Noire et Brazzaville, avant de s'étendre sur tout le territoire à travers le réseau Express Union.

Express Union est une société de Micro-Finance de 2ème catégorie implantée depuis 2009 dans les localités de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Madingou, Loutété, mouyondzi, Nkayi, Gamboma, Makoua, Ouesso, Pokola, Ewo et Impfondo et compte 27 bureaux. Ce qui est un atout important qui permettra de rapprocher les services offerts par les 2 institutions des clients potentiels.

Pour les responsables des deux institutions, ce partenariat permettra de vulgariser les assurances vie et d'atteindre ainsi une frange importante de la population non assurée. Car au Congo, le taux de pénétration des assurances reste encore très faible, à peine 3,97% jusqu'en 2016 selon la Direction générale des institutions financières Nationales (DGIFIN).

Ce partenariat ouvre également la voie à la commercialisation prochaine d'autres produits d'assurances plus connus tels l'automobile et la multirisque habitation.

**COMMUNIQUE**

Le cabinet GKM GRANT THORNTON CONGO porte à la connaissance du public ses nouvelles coordonnées:

**POINTE-NOIRE:**

Adresse physique: Tour MAYOMBE (à compter du 15 septembre 2018)

Avenue Charles de Gaulle – 9<sup>e</sup> étage

- Adresse courriel: secretariatpnr@cabinetgkm.com

- Tél: +242 06 511 07 31/05 571 32 77/06 655 48 31

**BRAZZAVILLE**

- Adresse physique: Hôtel LEDGER

- Adresse courriel: secretariatbv@cabinetgkm.com

- Tél.: +242 06 511 07 28/06 666 64 82

*Pointe-Noire, le 20 août 2018*

**André GOMEZ-GNALI**  
**Associé - Directeur Général**

1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires:

**LA SEMAINE AFRICAINE**

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -  
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

**Président:**  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire

**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA

**Rédacteurs en chef adjoints:**  
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33  
Aristide Ghislain NGOUMA  
(Responsable page internationale)  
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77  
Cyr Armel YABBAT NGO  
(Responsable pages nationales)  
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

**Infographisme:**  
Atelier: La Semaine Africaine  
Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

**Service Commercial:**  
**Brazzaville:**  
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

**Pointe-Noire:**  
Direction: Tel: 05 557.02.03 / 06 985.41.79  
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net



**Séminaires de formation**

Trainis: créateur de performance, accélérateur de carrière!  
www.trainis.com

Module	Date de session	Lieu	Durée	Tarif HT XAF
La fonction de secrétaire, assistant (e) de direction	17 - 19 Septembre 2018	Pointe-Noire (Hôtel Elais, salle Acajou)	3 jours	450 000
Assurer le secrétariat médical	24 - 26 Septembre 2018	Pointe-Noire (Hôtel Elais, salle Acajou)	3 jours	450 000
Tableau de bord RH: techniques & outils	01 - 05 Octobre 2018	Pointe-Noire (Hôtel Elais, salle Acajou)	5 jours	750 000
Ingénieurs, Experts, Techniciens, développez votre posture commerciale	08 - 12 Octobre 2018	Pointe-Noire (Hôtel Elais, salle Acajou)	5 jours	750 000

Contacts - Tél.: (242) 06 623 59 77/ 05 319 13 98/ Email: congo@trainis.com/09, Av. de la Mfoa, Imm. Yombo, 1er étage - Brazzaville/Congo www.trainis.com

Vie des partis

Guy Romain Kinfoussia radié de l'UDR-Mwinda

Le conseil national de l'UDR-MWINDA s'est réuni samedi 8 septembre 2018 à Brazzaville, en session extraordinaire, la 10<sup>e</sup> du genre. Sous la direction de Paul Dihoulou, son secrétaire général, il a examiné la situation du parti et les maux qui minent son fonctionnement. Le conseil s'est prononcé sur la radiation de Guy Romain Kinfoussia et a décidé de la mise en place d'une commission nationale préparatoire du deuxième congrès national de l'UDR-MWINDA.

Tant attendue par les militants et sympathisants de ce parti, cette session a regroupé les membres du conseil national venus de tous les départements du pays. Ils ont examiné tous les maux qui le traversent depuis la disparition de son président-fondateur André Milongo, il y a plus d'une décennie.

Le conseil a pris une motion de défiance contre Guy Romain Kinfoussia. Il lui est interdit de parler au nom de l'UDR-MWINDA et à utiliser les emblèmes du parti.

Ses collègues lui reprochent également l'enchaînement des actes graves commis, notamment l'insoumission par voie de presse, aux décisions du conseil national prises au cours de la 5<sup>e</sup> session extraordinaire du 20 mai 2017, relatives à la participation du parti aux élections législatives de juillet 2017; la création de structures paral-

èles (commissions d'investissement, commission ad hoc) déstabilisatrices de la cohésion et de l'unité du parti; la falsification des documents du parti (logo et carte de membre), prérogatives dévolues au seul conseil national.

Par ailleurs, les membres du conseil national ont approuvé et entériné la signature par le parti du mémorandum des partis de l'opposition politique congolaise. Ils ont également décidé de la mise en place de la commission nationale préparatoire du deuxième congrès national du parti. «Après analyse approfondie de la situation ainsi créée par celui-là dont la mission était de veiller au respect des textes fondamentaux du parti, à l'unité et à la cohésion du parti et face à l'immobilisme de la commission nationale d'évaluation et de contrôle du parti qui a largement contribué à l'aggravation et au pourris-



Paul Dihoulou, au centre

sement de la crise, justifiés en cela par l'absence d'un rapport circonstancié... nous membres du conseil national infligeons une motion de défiance à Guy Romain Kinfoussia, le déchargeons de toutes fonctions et attributions au sein du parti». Dans son mot de clôture le secrétaire général de l'UDR-MWINDA, Paul Dihoulou, s'est réjoui des décisions courageuses prises par les membres du conseil national. «En prenant le taureau par les cornes, vous avez fait montre de détermination. Plus rien ne sera comme avant. Nous avons l'impérieuse mission de parachever l'œuvre amorcée par le président-fondateur du parti, et à faire en sorte que

la génération future prenne le relai. Nous devons batailler fort et participer à toutes les échéances électorales pour qu'enfin l'UDR-MWINDA retrouve des élus et renforcer son image. Pour y parvenir il faut resserrer les rangs du parti à tous les niveaux», a-t-il indiqué. Il a appelé les militants de l'UDR-MWINDA à participer à tous les grands rassemblements organisés par les partis de l'opposition politique congolaise. Enfin, il a promis de remettre l'UDR-MWINDA sur orbite, avec la mise en place de nouvelles instances dirigeantes du parti au prochain congrès.

Pascal AZAD DOKO

Lutte contre le Vih-sida et la Tuberculose

Risque d'extinction, à petit feu, de l'espèce humaine par deux pandémies

Après la tenue de l'atelier de présentation du processus de planification stratégique Vih-sida et la Tuberculose, la ministre de la Santé Jacqueline Lydia Mikolo a lancé, jeudi 6 septembre 2018, à Brazzaville, la phase opérationnelle de ce processus. Elle doter le pays de deux outils programmatiques de dernière génération pour guider la réponse aux deux maladies au cours des quatre prochaines années, en l'occurrence, le cadre stratégique national de lutte contre le Sida et les IST 2019-2022, et le Plan stratégique national de lutte contre la tuberculose. Le lancement s'est effectué en présence des ministres Antoinette Dinga Dzondo, des Affaires sociales et Ingrid Ghyslaine Ebouka-Babackas, du Plan.

L'objectif de ce processus est de définir la vision, les missions, les principes directeurs, les priorités, les axes stratégiques, les domaines de prestation de services, les cibles, les résultats à atteindre, le budget requis ainsi que les dispositifs de gouvernance à mettre en place «au regard de l'ampleur, du poids de la morbidité et de la mortalité imputables aux deux pathologies, afin d'avancer vers la fin de ces deux épidémies à l'horizon 2030», a expliqué la ministre. Pour Jacqueline Lydia Mikolo, ce processus de planification stratégique qui va être conduit de septembre à octobre 2018 s'intègre dans la dynamique induite au niveau national par le PND 2018-2022 et consécutivement au PND 2019-2022.

«Les cadres stratégiques de lutte contre les deux épidémies qui seront élaborés au terme de ce processus méritent une attention toute particulière, du fait qu'il nous faut mettre fin au sida comme problème de santé publique d'ici 2030, mais également du fait que la tuberculose reste une préoccupation majeure, non seulement dans la population générale, mais beaucoup plus encore pour les personnes touchées par le Vih», a précisé la ministre qui a manifesté l'engagement du Gouvernement à mobiliser et, voir augmenter les ressources nécessaires au financement des deux cadres. Elle a, par ailleurs, lancé un message d'espérance et de solidarité en direction de toutes les personnes vivant avec le



Les membres du gouvernement

Vih, qui subissent des actes de stigmatisation et de discrimination dans différents contextes de vie, notamment les familles, entourages, églises, communautés, milieux de travail et formations sanitaires, etc. Aussi, a-t-elle lancé l'initiative «ville sans sida» pour les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Ouesso. Rappelons que la prévalence du Vih en 2017 était de 35,2% à Brazzaville auprès des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) et 46,8% à Pointe-Noire. Chez les détenus, 5,7% (Brazzaville), 2,0% (Pointe-Noire). Chez les personnes vivant du sexe (PS), Brazzaville compte 10,5%, Pointe-Noire (5,6%), Dolisie (13,0%), Ouesso (4,5%)

et Pokola (6,3%). Selon les estimations de l'ONUSIDA, en 2017, 100.000 personnes vivaient avec le Vih dont 9000 enfants, 7900 nouvellement infectées dont 1700 enfants, 4900 décès enregistrés dont 1200 enfants de moins de 15 ans, 27400 adultes étaient sous TAR et 1700 enfants, 6300 femmes avaient besoin de la PTME et 700 seulement des femmes enceintes ont reçues les ARV pour réduire le taux de TME. Par contre, 18 407 des adultes étaient sous antirétroviraux et 1773 des enfants, 969 personnes vivant avec le Vih ont bénéficié de l'examen de la

(Suite en page 5)

Editorial

«Salut, grand !»

La lutte contre la corruption connaît des embardées depuis quelques semaines. La commission mise en place pour officier à cette salubrité morale dans le pays, passe par des bas et des hauts et nous, journalistes, nous nous délectons des accusations qui sont portées contre elle ou des commentaires en sa faveur. La presse trouve son blé à moudre dans tout ce qui tendrait à prouver ce qu'elle sait: que la corruption existe bel et bien dans le pays, et que lutter contre elle relèvera souvent de l'incantation.

Il est des quartiers où les maisons, pour reprendre un confrère, poussent comme des champignons. La nuit, les chantiers sont menés à la lumière des projecteurs. Il ne faut pas de retard pour livrer un immeuble pimpant neuf à son égo, un membre de sa famille et ou à des affinités. Les chantiers du pays peuvent attendre, pas ceux que l'on s'offre pour s'affirmer grand parmi les grands. Et comme de tels chantiers poussent surtout avec de l'argent facile, il n'est pas sûr qu'une commission, pilotée ou non par le Premier ministre, ait le courage d'aller demander d'où vient l'argent.

Donc, retour à la case départ: on luttera contre la corruption et ceux qui tomberont dans les mailles du filet seront toujours les moins grands des grands. Ou les grands qui ont été grillés et torpillés par quelque jeu d'équilibre. A moins qu'il s'agisse de grands qui ont cessé de l'être. Donc des petits: car, on le sait, un grand n'est jamais petit. Et donc, la chasse ouverte aujourd'hui se présente sous les meilleurs auspices qui soient, à condition qu'elle évite les grands, les amis des grands, les relations des grands, les grands en puissance et les grands affirmés. Qui ont aussi sous leurs ailes des petits-grands auxquels il ne faudra surtout pas toucher.

Cela fait du monde, bien entendu. Mais cela fait du monde aussi, hors de ces cercles, qui a les mains couvertes de billets de contrebande, et auxquels on peut imputer la cause de la fâcherie avec le FMI. Des grèves à répétitions à l'Université. De la grogne dans les rangs des retraités. Des retards de salaires en divers endroits. De la multiplication des cas d'AVC, mortels ou à évacuation. D'une pauvreté visible à l'œil nu dans un pays qui a pourtant rang d'émirat pétrolier. Il est plaisant de lire au journal que telle personnalité est épinglée - c'est-à-dire soupçonnée d'avoir emporté les milliards de tel projet vital - mais cela frise la schizophrénie. Parce que, on le sait, le Congolais ne s'émeut plus de la corruption que comme thème à joutes autour d'une bière. Le phénomène en soi ne révolte pas. N'importe lequel de ceux qui jouent aux indignés, mis dans la situation de ministre, de préfet, de directeur financier ou d'ordonnateur de la dépense publique finira avec des voitures de luxe au bout de seulement quelques mois d'exercice.

N'importe lequel de ces indignés a déjà qualifié de «peu débrouillard» un haut dignitaire en fin de mandat et n'exhibant les villas et voitures de luxe «gagnées à la sueur de son front»! La corruption, ça nous connaît. Tous. Sinon les journalistes et les magistrats n'auraient pas attendu le discours de fin d'année du président de la République pour s'apercevoir que la corruption n'est pas un épisode de feuilleton, mais la cause de tout ce qui va mal.

Albert S. MIANZOUKOUTA

# Pourquoi encore Lékana et toujours Lékana?

**Après le feuilleton de la Grotte Mariale, succède son équivalent, en l'occurrence le Centre de santé intégré de Lékana.**

**Entretemps, voici la mise au point du ministère de la Santé et de la population suite à la publication, par certains journaux, de la soi-disant lettre ouverte sur les travaux de réhabilitation de la maternité du Centre de santé intégré de Lékana.**

Le ministère de la Santé et de la population est victime d'une publication dans un journal de la place, publication selon laquelle le ministère en charge de la Santé souhaiterait réhabiliter le cabinet médical privé appelé Bercy, appartenant au Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Chef de l'Etat, dans le district sanitaire de Lékana (département des Plateaux), délaissant le Centre de santé intégré (public) existant dans le même district sanitaire.

Le contexte: la République du Congo a bénéficié, jusqu'en fin 2017, du soutien financier de GAVI, l'Alliance du Vaccin (auparavant appelé Alliance Mondiale pour les Vaccins et la Vaccination) pour l'introduction de vaccins nouveaux et sous utilisés. «GAVI Alliance est le premier partenaire mondial de santé du secteur public et privé dont le but est de sauver la vie des enfants et de protéger la santé des populations grâce à l'utilisation généralisée des vaccins». Ce soutien a été apporté sous formes de subventions à l'introduction de nouveaux vaccins; au renforcement des services de vaccination; au plan de transition (ou plan de sortie d'éligibilité); et au Renforcement du Système de Santé (RSS).

Dans le cadre du financement initial obtenu en 2017 par le ministère de la Santé et de la population, pour accompagner le plan de transition et prenant en compte les districts sanitaires des départements à mauvaise performance vaccinale, à savoir: Brazzaville (districts sanitaires de Moungali, de Ouenzé et de Talangaï), Bouenza (districts sanitaires de Nkayi-Loudima), Cuvette (districts sanitaires d'Owando, de l'Alima et de Mossaka-Loukolela), Likouala (districts sanitaires d'Enyelle, de Bétou et d'Impfondo) et Pool (districts sanitaires de Kinkala-Boko, Ignyé-Ngabé et Goma Tsé-Tsé), le projet de renforcement du système de santé (RSS) avait prévu, par l'intermédiaire de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le financement d'une mission d'évaluation des besoins en réhabilitation de vingt-trois (23) Centres de santé intégrés (CSI) à travers la République en vue d'améliorer leurs performances en général et celles relatives à la santé de la mère et de l'enfant en particulier. Le ministère de la Santé et de la population, avec l'appui du Cabinet d'Etude ARCHI CONSULT, a déployé des équipes sur le terrain du 07 au 22 mars 2011 en vue de réaliser ladite mission d'évaluation

des besoins en réhabilitation des vingt-trois (23) Centres de santé intégrés retenus. Une fois la mission terminée, au regard de l'état de ces Centres de santé intégrés qui ne répondaient pas tous aux normes et standards en infrastructures de santé: (i) d'offre du paquet de soins et services; (ii) d'accès à l'eau et à l'électricité, (iii) d'infrastructure, (iv) d'équipement, (v) de mobilier et, (vi) des ressources humaines; le ministère de la Santé et de la population, sur la base des critères de classification des vingt-trois

été d'une totale réussite et satisfaction, GAVI Alliance a accédé à la requête du ministère de la Santé et de la population, afin que cette activité soit reconduite en vue de préserver les acquis du projet. Dans le financement additionnel du projet géré cette fois-ci par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef), la mission d'évaluation des besoins en réhabilitation a été réalisée du 05 au 09 mars 2018 et a concerné trente-trois (33) Centres de santé intégrés à faibles performances dans les départements du Kouilou, des Plateaux, de la Bouenza, de la Lékoumou, du Niari et du Pool. Comme évoqué précédemment, «GAVI Alliance est le premier partenaire mondial de santé du secteur public et privé dont le but est de sauver la vie des enfants et de protéger la santé des populations grâce à l'utilisation généralisée des vaccins» et c'est dans cette optique que,

juin 2018, cent vingt (120) réfrigérateurs solaires et électriques destinés aux Centres de santé intégrés publics et un autre lot de quatre-vingt (80) réfrigérateurs solaires et électriques destinés aux centres de santé privés sont en cours d'acquisition. Concernant le centre de santé privé de Bercy, en considération de la volonté du promoteur à céder ce centre de santé à l'Etat, une mission d'évaluation des besoins en réhabilitation y a été organisée sur financement propre du Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Chef de l'Etat, avec l'appui des techniciens de la direction générale des infrastructures, des équipements et de la maintenance (DGIEM) du ministère de la Santé et de la population. Les résultats de l'évaluation des travaux de réhabilitation disponibles, le Ministre d'Etat s'est engagé, en présence des populations de Lékana, à appuyer le ministère en charge de

population, est intitulé: «Cession des droits mobiliers et immobiliers entre Monsieur Florent TSI-BA et la communauté urbaine de Lékana». L'infrastructure dont il s'agit est désormais la propriété de l'Etat depuis le 05 janvier 2018, donc à la disposition des populations de la communauté urbaine de Lékana. Ainsi, cette infrastructure de santé a été solennellement remise à l'Etat par le propriétaire devant les autorités locales et les populations de Lékana. Ce transfert a été administrativement régularisé auprès de Maître Jacques OPERE, notaire, par un acte portant cession des droits mobiliers et immobiliers entre le propriétaire et la communauté urbaine de Lékana, représentée par Monsieur Jules NGUEBO, Maire de Lékana, le 05 janvier 2018 (copie jointe). Après des échanges entre les cadres du ministère en charge de la Santé, les experts de GAVI

de santé Bercy intégrant à terme le paquet de soins offert par le CSI de Lékana. Le ministère de la Santé et de la population, après un plaidoyer auprès du conseil d'administration de GAVI Alliance, a obtenu, en date du 27 août 2018, un avis favorable en vue de réaliser une mission d'évaluation des besoins en réhabilitation du Centre de santé intégré (public) de Lékana et de procéder à la réhabilitation de celui-ci sur fonds du projet RSS-GAVI. Il sied de signaler que le département des Plateaux ne faisant pas partie des départements retenus par le projet RSS-GAVI, le conseil d'administration de cette institution demeure la seule instance par laquelle toutes les procédures sont validées. A ce sujet, un ordre de service met en mission, courant septembre, une équipe composée des techniciens du ministère de la Santé et de la population et un cabinet d'étude pour l'évaluation des besoins en réhabilitation du Centre de santé intégré (public) de Lékana. En somme, le projet de réhabilitation des centres de santé de Lékana intègre le programme de revitalisation des districts sanitaires mis prioritairement en œuvre par le ministère de la Santé et de la population, de même qu'il découle du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS). Quoique ces réhabilitations auraient pu concerner des structures privées, celles de Lékana concernent bel et bien des structures publiques propriété des populations congolaises, celles des populations de Lékana en général, et du couple mère-enfant en particulier, cela dans le but de réduire la mortalité infantile et maternelle. Enfin, comme nous n'avons cessé de le faire depuis notre arrivée en 2016, nous encourageons toutes les initiatives privées menées en collaboration avec le ministère de la Santé et de la population, et visant à accompagner le Gouvernement dans l'amélioration de notre système de santé, particulièrement dans l'accès des populations aux soins de santé primaire. Le ministère de la Santé et de la population a été particulièrement surpris et consterné par le comportement irresponsable et déplorable des individus qui ont lancé une campagne de désinformation et de calomnie qui met en péril les initiatives et les financements obtenus auprès de nos Partenaires Techniques et Financiers (PTF) au bénéfice des populations. Ainsi, ce geste généreux d'un citoyen de la République, comme ceux des autres qui l'ont précédé, est un modèle à suivre.

Fait à Brazzaville, le 06 Septembre 2018.

La Ministre de la Santé et de la population,

Jacqueline Lydia MIKOLO

## Extrait de l'acte de cession des droits mobiliers et immobiliers (05/01/18) consulté par La Semaine Africaine

L'AN DEUX MIL DIX HUIT  
LE CINQ JANVIER  
A BRAZZAVILLE

Maître Jacques OPERE, Notaire soussigné, titulaire d'Office Notarial dont le siège social est à Brazzaville, 91, Avenue de l'Indépendance, Centre-ville, B.P., 14430; Tél.: 05 531 24 23

A RECU LE PRESENT ACTE AUTHENTIQUE, ENTRE LES PERSONNES CI APRES IDENTIFIEES:

Monsieur NTSIBA Florent, Militaire  
Demeurant à Brazzaville, au numéro 87 de la rue Sainte-Anne, Ouenzé,  
Né le dix-sept août mil neuf cent quarante-neuf à Lékana (République du Congo)  
De nationalité congolaise

Ci-après désigné «LE CEDANT»  
D'une part

La Communauté Urbaine de LEKANA (République du Congo)  
Représentée par Monsieur Jules NGUEBO, Maire de LEKANA  
Ci-après désigné «LE CESSIONNAIRE»  
D'autre part

LEQUEL, préalablement à la cession des droits mobiliers et immobiliers faisant l'objet des présentes, a exposé ce qui suit:

Monsieur NTSIBA Florent, est propriétaire du terrain sis à LEKANA Centre, cadastrée, Parcelle: Section: Bloc: d'une superficie de 930,00m<sup>2</sup>,  
Il entend céder ce bien mobilier et immobilier à La Communauté Urbaine de LEKANA ci-dessus identifiée.

Ces faits exposés, Monsieur NTSIBA Florent a, par ces présentes, cédé et transporté, sans autre garantie que celle de sa qualité de propriétaire ci-dessus énoncé, à:

La Communauté urbaine de LEKANA, d'autre part, qui accepte :  
Tous les droits mobiliers et immobiliers lui revenant dans la propriété, tant en fonds et capitaux qu'en fruits et revenus, échus et à échoir, de quelque nature qu'ils soient, sans exception ni réserves, lesquels droits portent sur le bien ci-après désigné:

**1-DESIGNATION**  
Le bien dont des droits mobiliers et immobiliers sont présentement cédés consistent en une parcelle de terrain située à LEKANA Centre, arrondissement n°1, d'une superficie de 930,00m<sup>2</sup>.  
Tel au surplus que ledit terrain existe avec toutes ses aisances et dépendances sans aucune exception ni réserve.

**2-PROPRIETE DE JOUISSANCE**  
Le Cessionnaire disposera des droits cédés comme des choses lui appartenant en pleine propriété, à compter de ce jour, par le seul fait du présent acte. Il en aura également la jouissance, à compter du même jour, par la prise de possession réelle.

**3 - SUBROGATION**  
Par suite de la présente cession, Monsieur NTSIBA Florent met et subroge le

Centres de santé intégrés et aux fins de garantir la pérennité des investissements consentis par GAVI Alliance, a retenu six (06) CSI à réhabiliter, à savoir: les CSI de Mokengui, Mombenzele, Dzeke et Boyele dans la Likouala; Loudima-gare dans la Bouenza et Marien Ngouabi à Brazzaville. Pour la majorité de ces CSI, les travaux de réhabilitation sont en cours et seront achevés d'ici décembre 2018. Cette première expérience ayant

en partenariat avec le ministère de la Santé et de la population, un appui est aussi fourni aux centres de santé privés, en appuyant ceux-ci par l'organisation des séminaires de renforcement des capacités des ressources humaines, la dotation des réfrigérateurs solaires et autres services avec l'approbation du conseil d'administration de GAVI Alliance. Le ministère de la Santé et de la population a réceptionné en

cessionnaire, mais sans autre garantie que celle sus exprimée, dans tous ses droits et actions concernant cette propriété et notamment dans le bénéfice de toutes inscriptions de privilège ou d'hypothèque qui y sont comprises.

### 4-CHARGES ET CONDITIONS

La présente cession des droits mobiliers et immobiliers est faite sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière, et notamment sous celles suivantes que le cessionnaire qui s'y oblige expressément:

1°) De convention entre les parties, le cessionnaire ne sera pas tenu des dettes et charges de la propriété du chef du cédant, au-delà de l'actif compris dans la présente cession.

2°) De payer tous les frais, droits et émoluments des présentes, ainsi que ceux qui en seront la conséquence;

### 5-PRIX

En outre, la présente cession est consentie et acceptée gracieusement.

### DONT ACTE

### 6-TRANSCRIPTION ET PUBLICITE FONCIERE

Une expédition des présentes sera soumise aux formalités de la Direction de l'enregistrement de la Fiscalité Foncière et Domaniale du Congo par les soins du Notaire soussigné, aux frais des parties de la manière et dans les délais prévus par la loi, afin que s'il est révélé des inscriptions grevant les droits immobiliers cédés du chef du cédant, celui-ci sera tenu d'en rapporter les certificats de radiation au cessionnaire dans le mois de la dénonciation amiable qui lui en sera faite au domicile ci-après élu à ses frais dans le délai de la dénonciation amiable qui lui sera faite au domicile ci-après élu.

En vue de l'accomplissement de la formalité de publicité, les parties, agissant dans un intérêt commun, donnent tous pouvoirs exprès et irrévocables à Maître Jacques OPERE, Notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, modificatifs ou rectificatifs du présent acte pouvant être rendus nécessaires pour l'accomplissement de cette formalité.

### 7-MUTATION

La parcelle objet du titre de propriété n°9110, appartient dès ce jour à La Communauté Urbaine de LEKANA, en qualité de propriétaire.

### 8-DECLARATION D'ETAT CIVIL

Le cédant et le cessionnaire déclarent:  
Ils ne font l'objet d'aucune mesure ou procédure notamment relatives aux incapables majeures susceptibles de réduire leur capacité ou de mettre obstacle à la libre disposition de leurs biens.

Ils ne sont pas et n'ont jamais été en état de faillite personnelle; liquidation des biens, règlement judiciaire, redressement judiciaire ou cessation de paiement.

Le cédant déclare que les droits cédés sont libres de tout privilège immobilier spécial et de toute hypothèque conventionnelle, judiciaire ou légale.

### 9-SIGNIFICATION

Pour faire signifier la présente cession de droits immobiliers à qui besoin sera, à la diligence et aux frais du cessionnaire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition ou d'un extrait.

### 10-ELECTION DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leurs demeures respectives. Et pour les formalités à intervenir, domicile est élu en l'étude du notaire soussigné à qui tous pouvoirs sont donnés à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.»

la Santé en supportant 50% des frais de réhabilitation du centre, les 50% restants financés par des ressources à mobiliser par l'Etat ou ses partenaires techniques et financiers. Le Ministre d'Etat a aussi informé le Cabinet du département ministériel en charge de la Santé qu'après la réhabilitation dudit centre, qu'il prendrait un acte pour le transférer à l'Etat. Cet acte notarié, dont copie a bien été remis au ministère de la Santé et de la

Alliance et de l'UNICEF, un avis favorable a été donné pour appuyer à 50% la réhabilitation du centre de santé Bercy, afin de l'aligner aux normes établies par le ministère de la Santé et de la population avec comme conditions (i) la réalisation d'une mission d'évaluation des besoins en réhabilitation du Centre de santé intégré (public) de Lékana et (ii) le lancement à court terme des travaux de réhabilitation des deux centres de santé. Le centre

Santé

# Session du Conseil d'établissement du CHU

La 23<sup>e</sup> session du Conseil d'établissement du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville s'est tenue le 7 septembre 2018 dans cet établissement hospitalier, sous la direction de son Directeur général Jérémie Mouyokani. Pendant une journée, les délégués venus des différentes directions et services du CHU-B, des syndicats (CSTC, CSC et SYNAMEC) ont examiné les documents tels que le procès-verbal de la 22<sup>e</sup> session du Conseil d'établissement du 8 septembre 2017 et le projet du rapport d'activités de l'année 2017.



Jérémie Mouyokani (au milieu).

Le CHU-B dispose de trois organes consultatifs, à savoir le Conseil d'établissement, la Commission médico technique (CMT) et la Commission paritaire d'avancement et de sécurité sociale (CPASS). Créé le 7 février 1987, le CHU-B est né des cendres de l'ancien Hôpital général de Brazzaville. Placé sous la tutelle du ministère de la Santé et de la population, le CHU-B est un établissement

public à caractère administratif et social doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière.

Il est devenu Centre hospitalier et universitaire à l'issue de la signature d'une convention entre l'Université Marien Nguouabi de Brazzaville et cet hôpital doté d'un plateau technique et des capacités d'intervention variées. Le but et les domaines de cette coopération portent sur les prestations de

soins, la formation du personnel de santé et la recherche biomédicale. Hôpital de référence de troisième niveau, avec pour vocation d'être un centre d'excellence en matière des soins de qualité, le CHU-B est chargé d'accueillir les malades et as-

surer des soins de qualité, de contribuer à la formation initiale et à la formation permanente du personnel médical et paramédical et de promouvoir la recherche biomédicale.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

## Deuxième circonscription de Mougali (Brazzaville)

### Inès Nefer Ingani a inauguré des fontaines publiques

La ministre de la Promotion de la femme, Inès Nefer Ingani a, en sa qualité de présidente de l'ONG «La coopérative de Mougali», procédé à l'inauguration des fontaines publiques implantées dans les quartier 43, 43 et 44 de la deuxième circonscription du quatrième arrondissement de la ville-capitale. Ce don à la population a été réceptionné par le député suppléant de cette entité administrative, Octave Dambo-Ngolo. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'administrateur-maire de Mougali, Benjamin Loukakou.



La coupure du ruban symbolique

Les fontaines publiques sont implantées dans les trois sites notamment au quartier 42, derrière l'ex-cinéma ABC, dans la rue Mondzombo, au

quartier 44 dans l'enceinte des «Dix maisons». Pour le quartier 43, sur l'avenue des Trois martyrs, une sera

mise en service dans les prochains jours. Remettant officiellement ce don,

la présidente de la coopérative de Mougali, Inès Nefer Ingani, a exhorté les bénéficiaires à les préserver par de bonnes conditions d'hygiène.

Elle a fait part de son «engagement à renforcer le vivre-ensemble, je dirais encore mieux, le mieux vivre ensemble, car le vivre ensemble c'est aussi le partage, donner à ceux qui n'en ont pas» a-t-elle déclaré.

L'administrateur-maire de Mougali, n'a pas caché sa satisfaction: «Je traduis la joie des concitoyens qui avaient des problèmes d'accès à l'eau et qui achèteraient de l'eau parfois dans des bidons à 200 ou 300 F.CFA. Il faut aimer les autres pour faire telles actions de cœur. Parce qu'il y a des gens qui ont un peu d'argent qui le gardent pour eux-mêmes. La bienfaisance citoyenne, c'est cela», a-t-il affirmé.

Pascal AZAD DOKO

## Le défi de l'extinction, à petit feu, de l'espèce humaine par les ravages de ces deux pandémies

(Suite de la page 3)

charge virale (CV) et 276 avaient une charge virale indétectable (risque de transmission du VIH très faible).

S'agissant de la tuberculose, les estimations du rapport mondial montrent une incidence de 378 pour 100.000 habitants enregistrés en 2017 et 60 décès pour 100.000 habitants. «10.263 cas de tuberculose ont été suivis, 77% de succès thérapeutiques enregistrés, 19% de malades déclarés guéris, 58% de malades ont terminé le traitement, 1% d'échec de traitement enregistré, 5% des malades perdus de vue, 2% de décès et 28 cas de tuberculose multi résistante ont été sous régime long (20 mois). La co-infection VIH-tuberculose était de 13%, 29,7% des patients tuberculeux ont été co-infectés et 272 d'entre eux étaient sous antirétroviraux», indique le rapport.

«Le défi majeur actuel dans cet environnement de crise est donc la mobilisation des ressources nécessaires pour le financement de la réponse nationale qui devra être orientée au préalable par

l'élaboration de deux cadres stratégiques nationaux», a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo.

### Que devient le Conseil national de lutte contre le VIH-SIDA et les IST ?

Le 24 juillet 2013, le Congo se dotait d'un nouvel organe dans le domaine de la lutte contre le sida: le Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (IST). La cérémonie d'installation de cet organe était patronnée par le chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso, son président. «La cérémonie de ce jour est une riposte de notre pays, au plus redoutable défi: le défi de l'extinction, à petit feu, de l'espèce humaine par les ravages de la pandémie du VIH-SIDA», déclarait-il avec gravité.

Une nouvelle institution était donc née. Elle était l'organe supérieur de coordination du plan national multisectoriel et représentant l'instance décisionnelle de lutte contre le VIH-SIDA et les infections sexuellement transmissibles (IST). Un secrétariat exécutif permanent, organe technique du

Conseil avait été constitué.

Dans son allocution, le chef de l'Etat avait demandé aux membres du Conseil national de lutte contre le Sida et les infections sexuellement transmissibles (IST), de veiller à ce que se réalise une révolution dans le changement des comportements afin d'arrêter la progression de l'infection à VIH.

Deux mois après, le 13 septembre, il avait été mis en place le Conseil de lutte contre le Sida pour le compte du département de Brazzaville. Structure décentralisée, elle avait pour missions de renforcer l'engagement politique et d'insuffler un dynamisme nouveau dans la coordination de la mise en œuvre liées aux actions de lutte contre le VIH-SIDA et les infections sexuellement transmissibles (IST).

En dépit des multiples plans successifs de lutte contre le sida élaborés, une réduction de la séroprevalence estimée à l'époque à 7,8% pour une population de près de 4 millions d'habitants, alors que 110.000 personnes étaient séropositives, ne fut pas constatée.

Parmi les causes structurelles et fonctionnelles qui ont freiné la lutte contre le sida au Congo figuraient, entre autres, l'insuffisance de l'engagement et de leadership dans la lutte contre la pandémie, l'insuffisance des ressources humaines et financières, la faiblesse du partenariat, l'absence d'un cadre institutionnel, multidisciplinaire et multisectoriel, devant jouer le rôle de coordination des interventions d'une part, et de concertation entre les acteurs et les partenaires de la lutte contre le VIH-SIDA et les IST d'autre part. La mise en place du Conseil national de lutte contre le sida fut donc un espoir pour tout un pays. Le centre national de lutte contre le sida (CNLS), fruit de cet effort avait redonné la confiance à toutes celles des personnes vivant avec le VIH ou atteintes du sida. Les actions étaient entreprises, les campagnes de dépistage gratuite organisées à travers le pays.

En juin 2008, la gratuité de la prise en charge du VIH-SIDA a été instituée.

Depuis lors, plus rien. La structure est devenue l'ombre d'elle-même, accumulant arriérés de salaire et difficultés de fonctionnement.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

## Coup d'oeil en biais

### Arrêté, un jeune homme avoue viols et assassinat!

En fin de semaine passée, la police a présenté à la presse un jeune homme arrêté pour soupçon de viol et d'assassinat d'une femme. Il aurait agi sous l'influence d'un vendeur d'illusions chez qui il avait manifesté son désir de devenir riche. Celui-ci lui aurait recommandé de tuer et violer une femme droguée ou une femme débile mentale. Le présumé assassin a reconnu sans contrainte son forfait à la police. Son arrestation intervient après la découverte, il y a quelques jours, du corps sans vie d'une jeune femme à la lisière de la réserve forestière de la Patte d'Oie et du Stade Président Alphonse Massamba-Débat.

### Arrêtés pour avoir écoulé des produits congelés avariés

Des commerçants grossistes chinois ont été pris la main dans le sac la semaine passée, dans les environs du marché Total de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. Ils avaient l'habitude d'écouler, sans susciter le moindre soupçon, des produits congelés avariés: poisson, viande, etc. Ils les livraient à moindre coût aux détaillants qui, à leur tour, les écoulaient chaque soir à des prix défiant toute concurrence: «Ekiti talo» (véritable solde). Les consommateurs en raffolent. Les contrôleurs de la direction départementale de la répression des fraudes commerciales ont découvert la supercherie et saisi plus de 435 bacs de ces produits congelés avariés dans le dépôt frigorifique visé. Ils seront incinérés, et les grossistes véreux déferés devant le parquet de la République.

### L'Université Marien Nguouabi bat le record des grèves

L'université publique du Congo est de nouveau secouée par une grève. Au terme d'une assemblée générale qui s'est tenue la semaine passée, les syndicalistes ont relancé à compter du vendredi 7 septembre dernier la grève suspendu il y a quelques mois, pour réclamer six mois de salaires impayés, 50% des heures dues au titre de l'année 2015-2016, 100% d'heures diverses des années 2016-2017 et 2017-2018, la concomitance dans le traitement et le paiement de leurs salaires par rapport à ceux de la Fonction publique. Les syndicalistes demandent également l'arrêt du processus d'inscription et d'organisation des différents concours d'entrée à l'université Marien-Nguouabi. Le travail, ont-ils laissé entendre, ne pourra reprendre que si l'Etat satisfait leurs revendications. Décidément, l'Université Marien Nguouabi n'a pas d'égal dans le pays pour ce qui est des grèves!

### Bravo, sapeurs-pompiers!

La réserve forestière de la Patte d'Oie ne cesse d'être la cible des criminels de la faune. Jeudi 6 septembre 2018, dans l'après-midi, un pyromane y a mis le feu, du côté du mur séparant le parc zoologique et l'hôpital Blanche Gomez, sur le boulevard Denis Sassou Nguesso. Et une fois de plus, les sapeurs-pompiers ont eu du boulot. Ils ont réussi à circonscrire les flammes qui commençaient à se répandre.

### Dans un hôpital, une kinésithérapeute affectée au service des maladies métaboliques

Selon notre confrère «Le Patriote» (n°494 du 3 septembre 2018), une dame spécialisée en kinésithérapie et exerçant dans un hôpital de Brazzaville, a été affectée paradoxalement au service des maladies métaboliques pour la prise en charge des diabétiques. Malgré les plaintes de la dame auprès de ses chefs hiérarchiques, ceux-ci ne veulent rien entendre.

### SNPC: Où sont passées les recettes engrangées entre 2010 et 2015?

Les recettes générées par la vente du pétrole ont, semble-t-il, pris une direction inconnue, insinue un analyste très critique sur les antennes d'une chaîne de télévision privée: «Notre pays a engrangé d'énormes recettes. De 2010 à 2015, on a commercialisé 243 millions de barils. A peine 6850 milliards de Francs CFA ont été versés au Trésor public. Notre pétrole subissait une décote allant parfois jusqu'à 30 dollars le baril. Où est passé l'argent? Qui a-t-on déjà interpellé? Quand le président dit qu'il veut des audits des entreprises publiques, il vise aussi la SNPC qui a la responsabilité de commercialiser notre pétrole. Mais, quand le président dit: allez mener les enquêtes, vous êtes sûr, aujourd'hui, que parmi les députés, il y en a un qui peut se lever et aller à la SNPC pour dire: l'histoire du pétrole-là, on veut voir clair?»

### Un nouveau représentant du FMI au Congo, et après?

Le Congo vient de recevoir le nouveau représentant résident du Fonds monétaire international (FMI). C'est Alun H. Thomas, de nationalité britannique, docteur en macroéconomie et en économie internationale. Il arrive du Rwanda. Alun H. Thomas a affirmé qu'il ne ménagera aucun effort pour exploiter sa vaste expérience au profit des relations entre la République du Congo et le FMI. Mais, les Congolais attendent toujours un accord entre le Gouvernement et le FMI.

Renforcement des capacités des douaniers

## Maîtriser le contrôle des marchandises pour une meilleure gestion du risque

Dans le cadre du partenariat Cotecna avec les douanes congolaises, une formation a été organisée sur le logiciel Système informatisé d'analyse de risque (SIAR) au profit des douaniers. Cette formation a regroupé près d'une trentaine d'agents et cadres de l'administration douanière, et a eu lieu à la direction générale des douanes et des droits indirects, à Brazzaville du 3 au 7 septembre 2018. Les travaux ont été ouverts par Samuel Makita, directeur de la réglementation et du contentieux en sa qualité de directeur général par intérim, en présence de Said Youssouf Mondoha, directeur général de Cotecna Congo et de Mme Lucie Ernestine Sakala, directrice de la prévision et de la statistique à la direction générale des douanes.



Jean Alfred Onanga entouré des douaniers formés

La formation s'est déroulée en deux phases; une première a porté sur la sensibilisation et une seconde partie a mis en exergue les techniques d'analyse et de visualisation des données douanières de la stratégie de ciblage des déclarations douanières. L'objectif visé était l'appropriation et la maîtrise par les douaniers de l'outil SIAR dans le traitement des dossiers de dédouanement des marchandises.

La session s'inscrivait dans la continuité des deux premières intervenues l'année dernière. Elle a été animée par une expertise de Cotecna composée de deux cadres: Ismael Kafando, responsable produit de tout ce qui est système d'analyse au risque à Cotecna internationale, basé au siège à Genève, et Fleury Hybriel, responsable des opérations analyse de risque à Cotecna Congo. La société Cotecna est spécialisée en commerce. Les thèmes abordés ont essentiellement porté sur: «conformité douanière et gestion de risque»; «analyse de données douanières» et «mise en place d'un outil d'analyse de risque dans l'environnement douanier».

Le SIAR mis en place par Cotecna est un outil permettant aux douanes congolaises de mieux analyser le risque, car le commerce devient aujourd'hui complexe et le volume des marchandises large. Ce logiciel permet aux services des douanes de bien inspecter toutes les marchandises qui entrent sur le territoire national. Il permet de se mettre en adéquation avec les mécanismes et les méthodes recommandées par les bonnes pratiques internationales de l'organisation mondiale de douane (OMD) et de l'organisation mondiale du commerce (OMC) pour focaliser les efforts de la douane sur le commerce illicite. Cet outil a pour but d'aider la douane à discerner l'illicite du conforme. Mais aussi de faciliter la sortie des marchandises des opérateurs économiques en un temps réel pour plus de compétitivité.

Après les échanges approfondis, les participants ont formulé des recommandations: A l'endroit de Cotecna, ils ont demandé la création des membres de la cellule dans le SIAR pour pouvoir s'exercer depuis Brazzaville. A l'administration et de Cotecna, les participants ont demandé la mise en place d'une équipe projet et allouer des moyens humains et financiers. Les douaniers ont demandé le renforcement des capacités dans l'utilisation d'Excel pour l'analyse des données et la mise en place d'un mécanisme de reconnaissance de l'équipe projet.

Clôture de la formation, Jean Alfred Onanga, directeur général des douanes congolaises a encouragé les séminaristes à se mettre au travail. «Au regard de la diversité des thèmes abordés, je suis convaincu que cette formation vous a permis d'acquérir des méthodes d'analyse de risque efficaces. L'administration comptera désormais sur vous pour l'établissement des règles de ciblage appropriées en vue de l'optimisation de contrôle», a-t-il indiqué.

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la paix» (Pape Paul VI)

Partenariat

## Tirer partie du portefeuille environnement et agriculture de la Banque mondiale

Les responsables du projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC) et le processus de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation forestière, avec inclusion de la gestion durable des forêts, la conservation de la biodiversité et l'accroissement des stocks de carbone (REDD+), ont eu une concertation à Brazzaville. L'objet était d'initier une collaboration soutenue pour harmoniser les activités des deux projets, puisque l'agriculture est centrale dans la réduction de la déforestation et de la dégradation forestière.

La réunion a eu lieu mardi 4 septembre 2018 sous la conduite de Marcel Koubemba, directeur de la documentation et des archives, point focal REDD+ au ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Le groupe des cadres du PDAC était placée sous la direction d'Isidore Ondoki, coordonnateur du projet et Aurélie Rossignol, spécialiste en ressources naturelles, chargée du projet REDD+ à la représentation de la Banque mondiale au Congo. Cette concertation a permis d'identifier les activités communautaires de l'agriculture sur brûlis en les transformant en agriculture durable et résilientes aux changements climatiques et aussi de toutes activités agro-industrielles. Le PDAC, très concerné par cette dynamique

entend collaborer avec l'ensemble des projets concernés par les activités agroforestières. Pour harmoniser les activités, Aurélie Rossignol a rassuré qu'il y a «des nouveaux modèles qui sont en train d'être développés, qui sont des modèles agroforestiers. C'est une dynamique de reforestation plutôt que de déforestation. On passe d'un modèle traditionnel de l'agriculture sur brûlis à un modèle associatif avec différentes cultures qui permettent, en période soit de maladie, où de changements climatiques, d'avoir au moins une des cultures qui est mise en cohérence, qui se maintient et qui survit permettant de sécuriser les revenus des populations et dont les zones forestières privilégient les zones déjà dégradées par l'agriculture sur brûlis



Les responsables et les membres pendant les travaux

pour les reforester à l'aide du système agroforestier en mélange avec des arbres fruitiers, du manioc et d'autres plantes pour fertiliser le sol. Les deux parties ont conclu qu'il faut de la synergie et de la volonté pour œuvrer de conserve et atteindre l'objectif visé. Actuellement, il est en train d'être mis en place le programme Sangha-Likouala par la REDD+ visant la réduction des gaz à effets de serre. C'est un projet pilote qui va bientôt mener ses activités dans cette zone montrant de nouvelles techniques agricoles

aux communautés, alternatives à l'agriculture sur brûlis. «Nous avons eu à signer des mémorandums pour la production d'huile de palme durable, afin d'éviter que les sociétés agro-industrielles agressent la forêt. Pour moderniser le secteur agricole, nous avons eu un forum où l'option a été clairement affichée comme pour dire que cette fois-ci les plantations agro-industrielles seront réalisées en dehors des forêts», a affirmé Marcel Koubemba.

Ph. B.

Forum sur l'entrepreneuriat agro-alimentaire à Pointe-Noire

## Créer des entreprises pour mieux soutenir le développement

La 4<sup>ème</sup> édition du Forum de l'entrepreneuriat aura lieu du 28 septembre au 5 octobre 2018 à Pointe-Noire sous le thème: «les enjeux de la transformation agro-alimentaire». L'évènement est initié conjointement par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire, l'Association Pointe-Noire industrielle (APNI) et l'Institut européen de coopération et de développement (IECD). Il devrait attirer des dizaines de petits et moyens entrepreneurs de tout le pays.

Comme lors des précédentes éditions, le prochain Forum de l'entrepreneuriat se déroulera en trois parties: les rencontres B to B, l'exposition des produits congolais sur l'esplanade de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, et surtout les conférences-débats, aux cours desquelles seront dégageés les enjeux de la transformation agro-alimentaire et surtout la question de l'emballage des produits agricoles aux Congo. Cette édition a pour objectifs spécifiques, d'informer le public, les porteurs de projets et tous ceux qui entreprennent

dans le secteur agro-alimentaire sur les exigences relatives à l'emballage. De les inciter à la maîtrise du processus de transformation des produits agricoles, de communiquer sur les fondamentaux du management de la production. Ainsi que sur l'élaboration d'un plan d'action à mettre en œuvre avant la tenue de la prochaine édition «C'est au cours de ce forum que les gens se découvrent, ceux qui n'ont pas l'information viennent pour savoir comment et avec quel moyen commencer une entreprise. Le forum favorise vraiment le réseautage, c'est aussi une porte d'entrée pour être



Massika Kibelolo

édifié et renseigné sur ce qu'il faut faire et quel est le comportement qu'il faudra adopter pour créer une entreprise, savoir la gérer et la développer», a précisé Massika Kibelolo, le délégué général de l'Association Pointe-Noire industrielle. Le Forum de l'entrepreneuriat apparaît donc comme une réponse à certaines limites que rencontrent les acteurs économiques locaux, dans ce sens où il est un pourvoyeur d'informations, un espace de rencontre et d'échange, un levier de visibilité, et une plateforme fédératrice de plusieurs acteurs. Mieux, c'est une porte d'accompagnement au profit des TPE et PME en développement.

A noter que les trois précédentes éditions avaient permis aux participants de connaître l'offre et les opportunités en lien avec les institutions d'appui aux TPE et porteurs de projets, qui ont ainsi bénéficié d'une meilleure visibilité de leur marché.

Une fois de plus, pour cette édition, des stands d'expositions seront mis à la disposition des producteurs et des entrepreneurs aux conditions d'accessibilité à obtenir à l'APNI, à l'IECD ou à la Chambre de commerce de Pointe-Noire.

Madocie Déogratias MONGO  
Journaliste Stagiaire

### Qui me répondra ?

Des chiens malades et errants, de plus en plus nombreux dans la forêt de la cité scientifique de Brazzaville (EX-ORSTOM). Cela constitue un danger pour le personnel du Ministère de la recherche scientifique qui y évolue. Les autorités municipales ne peuvent-elles pas trouver un moyen pour mettre fin à ce phénomène ?

Lucien Protais TOUNTA (Kinsoundi-Brazzaville)

## Angola

## L'ancien président Dos Santos a pris sa retraite politique

Un an après avoir quitté la tête de l'Etat, celui qui a dominé la vie politique de l'Angola pendant 37 ans, José Eduardo Dos Santos, abandonne aussi la présidence du parti au pouvoir, le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA). Il l'a officialisé samedi 8 septembre dernier, à l'ouverture du congrès extraordinaire du parti. L'ancien président a prononcé son discours d'adieu à la vie politique devant un parterre de membres et sympathisants du MPLA, lui qui était arrivé au pouvoir après la guerre de l'indépendance de son pays en 1975.



José Eduardo Dos Santos faisant ses adieux

Le vœu de l'ancien président angolais aurait été de diriger le parti jusqu'en 2019, comme prévu, mais son successeur lui a fait comprendre qu'il était temps de laisser la main lors de ce congrès extraordinaire. Agé de 76 ans, José Eduardo dos Santos a donc officiellement cédé les rênes du MPLA à l'actuel président de la République, João Lourenço. Dans

son discours d'adieu il n'a pas pu citer nommément son successeur: «Aujourd'hui, le 8 septembre, c'est la tête haute que je participe à ce grand congrès de notre parti, avec la conviction du devoir accompli et prêt à passer le témoin de la direction du parti à son prochain président».

A la tête du parti depuis le 21 septembre 1979, c'est en présence de plus de 2 000 délégués que Dos Santos a déclaré assumer ses «erreurs». «Il n'existe pas d'activités

humaines exemptes d'erreurs et je reconnais que j'en ai aussi commises, vu que c'est l'unique manière de pouvoir les dépasser. L'erreur est une partie intégrante du processus de perfectionnement et c'est pour cela que l'on dit que l'on apprend avec les erreurs». Sans surprise, les délégués du parti ont élu dans la foulée, João Lourenço, 64 ans, seul candidat, avec plus de 98% des voix. Le dirigeant angolais dispose désormais de toutes les commandes du pays.

Dans son discours, João Lourenço a dénoncé la corruption jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, en promettant de la combattre de toutes ses forces. «Nous ne confondons jamais la nécessité de promouvoir une classe d'affaires forte et dynamique avec ceux qui s'enrichissent facilement de manière illicite et par conséquent injustifiable, au détriment du Trésor public qui est patrimoine de tous les Angolais», a-t-il déclaré, en insistant que la corruption et ses avatars sont des fléaux qui minent son pays.

Pour Alex Vines, chercheur spécialiste de l'Angola, «il faut observer ce que João Lourenço va faire maintenant. Voir si, maintenant que son pouvoir est renforcé par la prise de contrôle du MPLA, il va s'attaquer aussi à des personnes moins proches de l'ex-président dos Santos. Je pense que c'est le test crucial des prochaines années».

**Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU**

## RD Congo

## Le MLC manœuvre-t-il pour le leadership de l'opposition?

Au lendemain de la mise à l'écart de certains candidats de l'opposition dans la course à la présidentielle, les états-majors de leurs partis s'activent pour continuer à donner de la voix. C'est ainsi qu'après l'exclusion de son candidat à cette échéance majeure par la Cour constitutionnelle, le Mouvement de libération du Congo (MLC) a pointé du doigt la justice instrumentalisée selon elle par le pouvoir en place et a prévu des appels au boycott du scrutin. La Cour constitutionnelle a en effet confirmé inéligible la candidature de Jean-Pierre Bemba, ancien vice-président et ex-chef de guerre à la présidentielle du 23 décembre 2018 à cause de sa condamnation pour subornation de témoins par la Cour pénale internationale (CPI).

Le MLC et plus globalement toute l'opposition sont à la recherche d'une éventuelle stratégie afin de mettre en place un comité de crise commun à l'opposition. L'unanimité ne se fait pas dans les rangs de l'opposition.



Mme Eva Bazaiba Masudi, SG du MLC

Cette stratégie pour la candidature unique de l'opposition qui n'est encore qu'un mirage et semble ne pas fonctionner, est signe de profondes dissensions, analyse-t-on à Kinshasa.

D'un côté, il y a les partis d'opposition, ceux dont la candidature a été validée et qui ne veulent plus continuer le combat, et de l'autre, les récalcitrants qui appellent au refus total du processus. Au moment où le MLC dit préserver l'unité d'actions de l'opposition, Félix Tshisekedi, leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), l'un des poids lourds de l'opposition dont la candidature a été validée, dit ne pas être encore informé de la création d'un comité de crise commun à l'opposition. Mardi dernier, la secrétaire générale du MLC a pourtant annoncé la mise sur pied de ce comité de crise et la menace d'un boycott du processus électoral. La liste des formations politiques qui pourraient y adhérer était encore inconnue.

Outre Jean-Pierre Bemba, la Cour a jugé «non fondé» le recours de l'ex-Premier ministre Adolphe Muzito, un des six candidats invalidés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). La plus haute instance judiciaire du pays a en revanche ordonné à la Commission électorale d'annuler sa décision d'écartier de la course à la présidentielle deux autres candidats, l'ex-Premier ministre Samy Badibanga et la seule femme candidate, Marie-Josée Ifoku. Tous deux avaient été écartés par la CENI pour défaut de nationalité (congolaise) d'origine.

**Brunel NDONGO  
(Stagiaire)**

## Cameroun

## La ville de Bamenda désormais sous couvre-feu

Chef-lieu de la région du Nord-ouest, la ville de Bamenda a été coupée pendant des heures du reste du pays par des hommes armés dans la nuit de samedi 8 à dimanche 9 septembre dernier. Les assaillants dont certains brandissaient le drapeau de l'Ambazonie, République prônée par les séparatistes, s'en sont pris à des bus de transport, tuant au moins un chauffeur et faisant de nombreux otages. L'armée a rétabli la circulation et la région est jusqu'à nouvel ordre, sous couvre-feu, entre 18 heures et 6 heures du matin.



Le Cameroun anglophone n'en finit pas avec la violence

Les mouvements des personnes et des biens y sont strictement interdits, la circulation des mototaxis suspendue. De même tous les débits de boisson, les snack-bars et les boîtes de nuit resteront fermés dans le même intervalle de temps. Ce n'est pas la première fois que de telles restrictions sont expérimentées dans la région du Nord-ouest et principalement à Bamenda

depuis le déclenchement de la crise sociopolitique il y a deux ans. En février et en novembre 2017, les populations avaient déjà été soumises à un tel régime de privation.

La rentrée scolaire a eu lieu il y a quelques jours, sous tension, dans les deux régions anglophones du Sud-ouest et du Nord-ouest. Mais, la majorité des salles de classe restaient désespérément vides. A Bamenda, des violences ont été enregistrées en pleine ville,

contraignant la plupart des élèves à rester terrés chez eux. Les autorités ont annoncé avoir pris des mesures pour barrer la route aux miliciens séparatistes mais la psychose persiste. Ces événements se sont produits alors que la ministre des Enseignements secondaires, Pauline Nalova Lyonga, se trouvait dans la ville pour s'assurer de l'effectivité de la reprise des cours. Dans les cinq établissements scolaires qu'elle a pu visiter, quelques cen-

taines d'élèves seulement avaient pu braver la menace et pris place dans les salles de classe.

Dans le Sud-Ouest, à Buea, deux jours après la rentrée scolaire, les salles de classe étaient encore globalement vides malgré les assurances des autorités sur le renforcement de la sécurité autour des écoles.

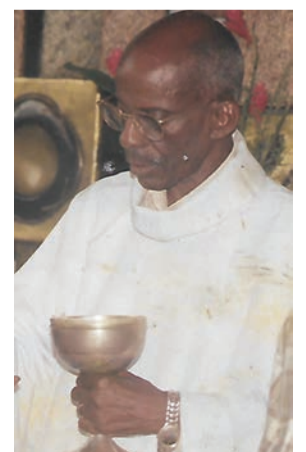
**Azer ZATABULI**

**En mémoire de Papa Maurice  
KODIA MANANGA  
Opticien de «Mini Optique Congo»**

13 septembre 2017-13 septembre 2018

Voilà de cela un an que nous a quittés Papa Maurice KODIA MANANGA, opticien de carrière de la maison «Rozan Optique», puis patron des Etablissements «Mini Optique Congo», sis croisement avenue Maya Maya, rue Djambala, membre de la Légion de Marie, ministre extraordinaire de la communion à la paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde.

A cette occasion, la veuve KODIA née Thérèse BAZOUNGOULA et les enfants invitent tous ceux qui l'ont connu et les soutenus au moment de l'épreuve d'avoir une pensée pieuse pour l'illustre disparu. Un triduum de messe sera dit en sa mémoire mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 septembre



2018, à la paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde. Tous nos remerciements.

**Centre d'écoute des mineurs/Espace Jarrot  
(Congrégation du Saint-Esprit)**

**Une cérémonie pour encourager les enfants en succès scolaire**

La Maison Libermann, siège de la province spiritaine du Congo, a servi de cadre samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018, à une cérémonie pour encourager et honorer les enfants du Centre d'écoute des mineurs/Espace Jarrot, ayant réalisé un succès scolaire. Une trentaine d'enfants pris en charge par ce centre ont été conviés à partager un repas avec le père Toussaint Ngoma Foumanet, supérieur de la province spiritaine du Congo, les accompagnateurs et les encadreurs de l'Espace Jarrot dont M. Jérôme Martin, directeur général de X-Oil, le père Aurélien Ngouambeke, M. Joseph Likibi, respectivement, aumônier et directeur de l'Espace Jarrot et quatre prêtres spiritains. Ce repas a débouché sur la remise de présents aux onze enfants ayant réalisé un succès scolaire dont cinq: Rabbi Ngoma, Dior Malonga, Jadada Mamounbala, Rabbi Mbemba, et Denis Ukunzwemwabo, ont été admis aux examens d'Etat: Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) et Brevet d'études du premier cycle (BEPC).



Le supérieur provincial des spiritains, les accompagnateurs et les encadreurs de l'Espace Jarrot posant avec les enfants à l'honneur

Il a rappelé les réalisations au sein de l'Espace Jarrot et les réalités financières de ce projet pastoral qui consiste à prendre en charge les enfants vulnérables issus des milieux sociaux défavorisés, en vue de préparer et promouvoir leur insertion socioprofessionnelle, à la suite d'un cursus scolaire couronné de succès. C'est l'aumônier de l'Espace Jarrot qui a prononcé la prière de bénédiction du repas. Après quoi, les onze enfants ont reçu des présents constitués d'objets demandés par les intéressés eux-mêmes. Ensuite, le supérieur provincial a fait part des besoins de fonctionnement de l'Espace Jarrot dont le coût annuel s'élève à 70 millions, une somme qui vient de l'étranger en totalité. Il a lancé un appel aux différents bienfaiteurs

locaux afin qu'au moins la moitié de cette somme soit récoltée sur place pour le mieux-être des enfants internes. Dans cet élan, il a confectionné des morceaux de papier avec les noms, prénoms et classes des enfants concernés, puis il a demandé aux accompagnateurs de tirer au hasard un papier qui porterait le nom de l'enfant à qui l'accompagnateur préparerait la rentrée scolaire (achat d'un cartable avec les fournitures scolaires). Une prière au cours de laquelle ont été confiés à Dieu, les enfants, les encadreurs et les accompagnateurs du centre à l'honneur, a conclu cette belle journée.

Gislain Wilfrid BOUMBA

**Archidiocèse de Brazzaville**

**Dans la joie et la prière, la paroisse Saint-Marc d'Odziba a fêté ses 15 ans**

Il y avait plus d'un symbole dans la ferveur joyeuse de la Communauté chrétienne d'Odziba, dimanche 9 septembre. La paroisse Saint-Marc fêtait les 15 ans de sa fondation, et l'abbé Same Akomo Tchouah, en timonier comblé recevait les différentes communautés venues de Brazzaville, en répétant à l'envie que 15 ans d'une existence, c'est le passage à l'âge adulte. Principal célébrant, le père Nicaise Wilfrid Ossebi, spiritain, venu représenter Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville empêché, devait lui enfoncer le clou: il faut que la chrétienté d'Odziba sache transmettre la foi reçue et fructifiée au cours de ces 15 ans...



La messe à la Place mariale

Un symbole encore? La messe n'a pu démarrer qu'à 11h, très précisément, du fait d'une pluie persistante qui s'était déclenchée dès 9 heures. Une pluie en septembre, c'est plutôt inhabituel dans la région de Brazzaville, et surtout dans celle limitrophe du département des Plateaux, le plus aride du Congo. C'est pourquoi tout le monde y a vu une marque de bénédiction, marque qui ne s'est pas arrêtée durant la messe, la pluie continuant de tomber en fin crachin sans rien déranger d'essentiel, sans mouiller ni tremper l'autel et les ornements à la Grotte Mariale. Les danses joyeuses à l'entrée, à l'offertoire et à la «sortie» de la messe, sous les mélodies entraînantes de la chorale Cardinal Emile Biayenda d'Odziba, témoignent que ce don du ciel a plutôt ajouté à la ferveur...



Les fidèles participant à la messe

Dans les textes liturgiques du jour, Jésus, par Isaïe et Saint Paul (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> lectures) donne à voir que la miséricorde de Dieu est pour tous, qu'elle ne choisit pas les nantis en négligeant les démunis: tous ceux qui l'aiment sont héritiers de son royaume. L'Evangile du jour, faut-il s'en étonner, était en Marc, le saint patron de la paroisse. L'évangéliste y raconte l'épisode de Jésus ouvrant les yeux et les oreilles du sourd-muet, suscitant émoi et admiration autour de Lui, malgré qu'il eût interdit qu'on en fasse écho.

Alléluia, a dit le père Ossebi en commentant cet Evangile: le grain tombé en terre d'Odziba a porté du fruit. «Mais l'annonce ne s'épuise pas; les 15 que vous célébrez aujourd'hui sont un nouveau départ, un appel à porter la Bonne nouvelle plus loin. C'est Dieu qui vous le demande en cette messe. Rendons grâce pour qu'il touche nos cœurs et nous accompagne tous dans ce que nous ferons de plus voie de l'Annonce à partir d'aujourd'hui. Odziba vivra grâce à vous, parce qu'aujourd'hui encore le Christ vous demande de le porter vers les autres, vers le monde. Il est venu nous ouvrir tous à la sainteté, même les aveugles, ceux qui sont dépendants des autres. Il reste encore des personnes auxquelles ouvrir les yeux et les oreilles. C'est notre mission aujourd'hui à Odziba: porter la Bonne Nouvelle même à ceux qui se ferment à sa Bonne Nouvelle», a dit le père Ossebi en substance. «Que la

*Sainte Vierge Marie nous aide, aide notre paroisse et nous accorde ses grâces pour que son Fils, celui qu'elle suivait partout et en tout, fasse de nous ses disciples. Amen!».* A la fin de la messe, l'abbé Same a remercié avec effusion tous les invités, venus de différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville (Talangai, Mouléké, La Tsiémé...). Il a

remercié la Mutuelle des anciens Enfants de Chœur dont il continue d'être membre, les mouvements d'apostolat et La Semaine Africaine pour qui Saint-Marc d'Odziba est devenu un lieu de pèlerinage important dans le cœur de certains de ses employés.

Albert S. MIANZOUKOUTA

**Nécrologie**

L'abbé Joseph Boudzoumou, Pascaline Ngongo, Florent Boudzoumou, Cyrille Boudzoumou, Lean-Léonardi Boudzoumou, Prisca Marthe Moundele, et la famille Ndamba, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur maman, la veuve BOUDZOUMOU, née Georgette MBALOUA (De Mbalous). Le décès est survenu le mardi 4 septembre 2018, à 9h 45 mn, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 24 bis de la rue Voula à Météo Makélékélé, (Arrêt Profa, vers Tenrikyo).



A cet effet des messes de suffrages précédées de la récitation du chapelet sont célébrées en sa mémoire chaque jour à

partir de 16h 30 au lieu de la veillée.

Programme des obsèques

Date: samedi 15 septembre 2018  
9h 00: levée de corps à la morgue de Makélékélé,  
9h 45: recueillement à domicile  
11h 00: messe de requiem en l'église Saint Kisito de Makélékélé  
13h 30: départ pour le cimetière privé de Wayako de Madibou  
16h 00: retour et fin de la cérémonie.

**AVIS DE MODIFICATION DE NOM**

Monsieur ROUFAI ABDU RAQIB COUCOU porte à votre connaissance. Qu'il entend modifier son nom pour des raisons personnelles. Il s'appellera désormais: Monsieur ROUFAI EKONDI ABDU RAQIB coucou. Aussi, toute personne désirant faire opposition à la présente modification devra le faire dans le délai légal de trois (3) mois, à compter de la date de la publication de cette information.





**7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme**

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

**Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

**Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.

Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.

Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

**Coût** attractif.

@OFIS.CG @OFIScg OFIS

Une marque **OFIS** IT. Services. People. You trust.

**PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME en contactant le 06 899 98 53**



Un Dimanche en paroisse

Saint-Jean Marie Vianney d'Ewo

(Diocèse d'Owando)

«Rien de ce qui est extérieur à l'homme et qui pénètre en lui ne peut le rendre impur, mais ce qui sort de l'homme.»

Les paroissiens de Saint-Jean Marie Vianney d'Ewo, relevant du diocèse d'Owando, ont pris part en grand nombre à la messe dominicale du 2 septembre 2018, célébrée par l'abbé Hermann Patrick Etokabeka, curé de la paroisse, malgré les intempéries des premières heures de cette journée.

La première lecture était tirée de Dt 4, 1-2 et 6-8; le Ps 14 a fait l'objet de la méditation: «Se faire proche des autres pour être proche de Dieu». La 2<sup>e</sup> lecture était extraite de Jc 1, 17-18 et 21, 22-27, tandis que l'Evangile selon saint Marc était axé sur le chap. 7, 7-8, 14-15, 21, 23.

En voici le déroulé: «Dans la première lecture, Moïse s'adresse au peuple d'Israël sur les Dix commandements que Dieu leur a prescrits afin de les mettre en pratique. C'est pour chacun un miroir afin qu'il s'en serve au quotidien pour suivre Jésus. Ces Dix commandements représentent le chemin balisé par le Seigneur pour hériter le Royaume des cieux. Si dans le passé la sainteté était l'objet de sacrifices, de nos



Le peuple de Dieu participant à la messe

jours, elle est devenue facile, car il suffit simplement d'observer ces commandements, comme une partition. En ces temps, les enfants d'Israël avaient près de 700 préceptes et lois. Toutes ces lois étaient devenues comme une corde au cou et ils avaient du mal à les observer, bien que devenues une tradition. Le cœur de l'homme est le centre de tous les actes. Avant de manger, la tradition exigeait que tout homme se lave les mains avant le repas. Mais Dieu les a mis en garde en levant l'équivoque. «Rien de ce qui est extérieur à l'homme et qui pénètre en lui ne peut le rendre impur, mais ce qui sort de l'homme. Il ne faut pas

laisser de côté le commandement de Dieu pour vous attacher à la tradition des hommes.» Jésus a enseigné en outre à la foule que «c'est du dedans, du cœur de l'homme que sortent les pensées perverses comme le vol, les meurtres, la cupidité, la débauche, etc. Tout ce mal vient du dedans.»

Dans la deuxième lecture, Dieu nous demande d'accueillir en premier lieu sa parole. C'est une parole qui est capable de nous sauver. Ne nous contentons pas de l'écouter, mais de l'appliquer en venant en aide aux orphelins et aux veuves dans le malheur. Nous pouvons nous poser la question de savoir quelle est la

situation des orphelins et des veuves aujourd'hui? Une part belle ne leur est pas réservée. Les veuves et les orphelins sont torturés, chassés de leur foyer. Mgr Théophile Mbemba, paix à son âme, a su dénoncer ces excès dans ses écrits et ce sont les chrétiens ou parents irresponsables qui sont les instigateurs de ce traitement inhumain. Les enfants finissent par devenir des Koulounas. Il faut être capable de discerner les rites qui sont dignes d'être pérennisés de ceux qu'il faut rejeter. Voir une veuve en larmes, torse nu, doit nous offusquer. Le modernisme a aussi ses vices. Pour le Cardinal Emile Biayenda, paix à son âme, la disparition des «Mbongui» fait place à l'égoïsme et à l'égoïsme d'aujourd'hui. La restauration des «Mbongui» pour l'éducation des jeunes et la promotion du vivre ensemble s'impose. Pour la bonne marche du monde, il faut évangéliser nos traditions. Le mariage ne doit pas être l'occasion de vendre nos filles à des millions de francs, car il est écrit dans le code de la famille que 50.000frs suffisent pour doter une femme. Tant que les dispositions du code de la famille sur la dot ne seront pas observées, il sera difficile pour certains couples de se marier officiellement et religieusement. Amen!»

Abbé Hermann Patrick Etokabeka, curé

Mener une pastorale centrée sur les communautés ecclésiales

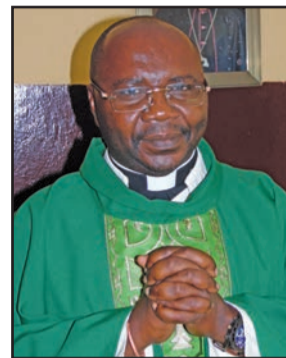
\*Quelle physionomie présentait cette paroisse au moment où vous preniez vos fonctions?

\*\*Merci à La Semaine Africaine pour cette descente. Je suis Hermann Patrick Etokabeka, curé de la paroisse Saint Jean Marie Vianney d'Ewo, depuis octobre 2017 et ordonné prêtre le 18 février 2006 à Oyo par Mgr Ernest Kombo, paix à son âme. Du point de vue salut des âmes, j'ai trouvé des chrétiens engagés, disponibles animés par la ferveur chrétienne. Cela s'est illustré lors des assemblées de prière du Renouveau charismatique et par le brassage intergénérationnel, c'est-à-dire avec la présence à la fois des jeunes, des adultes, des personnes du 3<sup>e</sup> âge dans cet ensemble. Il faut reconnaître que c'est le fruit du travail fourni par mes prédécesseurs, et plus récemment par l'abbé Valentin Moyongo, aujourd'hui curé de Sainte-Brigitte d'Epena. Du point de vue ressources humaines par contre, le vice-président du Conseil pastoral a été affecté à Brazzaville et, en milieu d'année, c'est le vice-président du Conseil économique qui a pris sa retraite; de même que la gestionnaire paroissiale, c'était un fonctionnaire. Il a fallu que nous puissions combler ces vides.

\*Pouvez-vous citer les challenges qui ont marqué l'année pastorale 2017-2018?

\*\*Je citerai d'abord, sans hésiter, l'ouverture de l'année pastorale par les prémisses des abbés Boucka et Ibata Rémy. C'était un événement phare. Ensuite la messe du 15 juillet 2018, relative à l'arrivée des sœurs Anne Marie Channel, la 1<sup>ère</sup> sœur venue de France et qui avait construit la maison que les sœurs occupent actuellement. Je n'oublie pas les sacrements conférés à 46 baptisés dont 13 bébés, 9 adultes et 24 jeunes; le couple Sacka a été baptisé le 4 août 2018, à l'occasion de l'anniversaire de cette paroisse. Il sied de signaler plusieurs visites de Mgr Abagna Mossa, évêque d'Owando. Sa dernière visite remonte au 15 juillet 2018. Lors de la messe d'action de grâces des anciens missionnaires d'Ewo. Cette messe a été présidée par Mgr Jean Gardin, évêque d'Impfondo, en sa qualité d'ancien missionnaire d'Ewo. \*Vous avez certainement rencontré des écueils dans l'exécution des tâches de votre programme d'action, lesquels?

\*\*C'est évident! Dans l'exécution de notre programme d'action, nous avons constaté l'indisponibilité des croyants à accepter leurs charges. Il faut ajouter à cela leur impatience, dans ce sens qu'ils ne s'attendent qu'aux



La paroisse Saint-Jean Marie Vianney

a connu une période d'intoxication

La création de la mission d'Ewo intervient en 1955, suite à la fructueuse mission de Lekety qui a été l'œuvre des pères Tchiqueulet, Raymond Grimompré qui succédèrent au père Lejeune. Ces figures de proue de l'œuvre d'évangélisation parviennent donc, avec l'accord de monsieur Petit, alors administrateur colonial, à l'enracinement de cette mission baptisée Saint-Jean Marie Vianney par le père Jean Gardin, actuel évêque d'Impfondo. Dans cette perspective pastorale, plusieurs villages furent retenus comme centres catéchétiques pour ne citer que Kébouya et Alloua sur les terres d'Andelys. La mission d'Ewo fut basée au départ sur le site de l'actuel marché. Constatant que le terrain ne se prêtait plus à la construction d'un ouvrage de la pastorale, les pères fondateurs choisirent un autre endroit. Ce fut à Bouta, sur la rive droite de la Lecoua, mais très vite ce nouveau site se transforma en difficulté pour les chrétiens vivant sur la rive opposée. Aussi, au moment où ils s'engagèrent à débroussailler le terrain en vue de la construction de la nouvelle chapelle, arrive Mgr Biechy dut-il changer les plans. Mgr Biechy logeait à la résidence de l'administrateur colonial, résidence baptisée par les populations «Yimi lenkeli», c'est-à-dire «Grossesse de la sœur». Quelques temps après son arrivée, une délégation chrétienne de quatre membres rencontre l'évêque et lui pose le problème du transfert de la mission de Bouta pour le Centre-ville, car disait-il: «La plus grande partie des chrétiens vivant au centre et travaillant à plein temps, éprouvaient des difficultés à se rendre à Bouta pour y suivre la catéchèse». L'idée fut approuvée, soutenue par Mgr



Une vue extérieure de l'église Saint-Jean Marie Vianney d'Ewo

Biechy puis concrétisée par son successeur Mgr Emile Verhille. D'où l'acquisition de l'actuel terrain de 3 hectares, titre foncier n°1383 AE/D du 29 juin 1953. De nos jours, la mission ne couvre environ que la moitié de la superficie initiale, suite au bradage d'une bonne étendue par les administrateurs de l'ère de la «démocratie populaire» sous le regard impuissant des missionnaires. En 1957, le père Raymond Grimompré, sur instructions de Mgr Emile Verhille, débute la construction de l'église en matériaux durables. Au lendemain de son départ, vinrent les abbés Noël Ogné et Raphaël Ndangui. Au même moment, arriva le frère Quentin pour la finition des travaux en 1962. Toutefois un réajustement important fut entrepris par les pères Martin Joostène et Gérard Destombes en 1977.

Dans cette marche survint le 6 juin 1988 un événement malheureux, consécutif à l'arrivée d'Emile, un vrai faux prophète qui, pour drainer les foules, se contentait de la diabolisation des personnes âgées, les rendant responsables des différents décès et mauvais sorts enregistrés dans leurs familles. Ceci eut pour conséquence le désaveu de la Parole de Dieu par les chrétiens

de l'Eglise qui allèrent grossir les rangs des foules de ce prétendu

sauveur. L'intoxication fut si forte qu'aux messes dominicales, on ne dénombrait pas plus de sept croyants autour du père Martin, lui-même présenté comme associé des malfaiteurs. Il en fut tellement marqué qu'il abandonna la pastorale et son projet de s'établir à Ewo où il envisageait de construire un atelier de formation des jeunes ouvriers sur le site qui abrite de nos jours le Centre médico-social des sœurs de la Croix; en sus de l'élevage porcin et de la volaille. Cette situation malencontreuse d'essence diabolique ne parvint pas cependant à maintenir longtemps dans la perdition toutes les brebis égarées. La quasi-totalité ont fini par regagner l'Eglise de Jésus-Christ.

Noël Ngapounzou, vice-président du Conseil pastoral paroissial

«L'objectif de la catéchèse est la conversion des âmes»

\*Quelles sont à titre indicatif, les activités que vous menez au sein de la paroisse pour fidéliser le peuple de Dieu?

\*\*Je tiens à saluer votre présence parmi nous. Je suis à la tête de cette structure depuis le 15 octobre 2017. Pour répondre à votre question, l'activité principale est la catéchèse et nous avons environ cinq postes de catéchisme au sein de la paroisse et deux dans les quartiers. En dehors de ceux-là, nous avons des groupes de prières environ neuf mouvements d'apostolat.

\*Pour quelle fin mettez-vous l'accent sur la catéchèse?

\*\*L'objectif c'est la conversion des âmes, faire connaître Dieu à tous. La finalité pour tout dire, ce sont des sacrements qui représentent, à notre avis, la consécration de la catéchèse. \*Puisque vous parlez des sacrements, en avez-vous conféré au cours de cette année pastorale



finissante?

\*\*Oui, nous avons eu quarante-six baptisés au total et un seul mariage a été célébré ici, ce n'est pas rien! C'est le couronnement de nos actions pastorales.

\*Vous avez certainement d'autres défis à relever, lesquels?

\*\*Les défis à relever? Oui, je mets

l'accent sur l'enseignement, la catéchèse. Parce qu'il ne faut pas que les enfants de Dieu soient encore intoxiqués par de faux prophètes comme celui qui était ici en 1988 et qui a semé un grand désordre. Notre Eglise s'était vidée à cause de lui. C'était l'incarnation du diable. Il a fini par diviser les familles, causer des infirmités. Nous sommes en train de réfléchir sur la possibilité d'agrandir notre paroisse.

\*Quelles ambitions prospectives voudriez-vous caresser pour impacter votre passage dans cette paroisse?

\*\*Comme je l'ai dit, je vais mener une pastorale centrée sur les communautés ecclésiales. L'année passée, c'était à Bouta, à Kanga Mitema dans les quartiers d'Ewo, faire en sorte qu'ils soient des relais, qu'il y ait des communautés d'écoute de la Parole de Dieu. Les dimensions de l'Eglise ne répondent plus aux besoins actuels, d'où notre préoccupation pour son agrandissement. Pour terminer, je dis merci à la direction de La Semaine Africaine. Mon père était depuis les années 1960, un abonné et nous ne manquons pas d'exemplaires à la maison. De même, lors de mes études en France, j'y étais abonné.

Nord. Il ne nous reste qu'à nous abonner.

L'auteur



Victor GUEMBELA, Journaliste de La Semaine Africaine



**airtel**

LE RESEAU DES SMARTPHONES

**AIRTEL VOUS ACCOMPAGNE  
POUR LA RENTRÉE**

Gagnez jusqu'à **100.000F** par **Airtel money**  
et des **kits scolaires**  
S'inscrire au **\*6262#**

Publinter Airtel Promotion



Chez Airtel, les **forfaits MASOLO+** et **Internet** activés vous font gagner par tirage au sort des **kits scolaires (Primaire, Collège, Lycée)** et jusqu'à **100.000F** par **Airtel money**.

**Comment Participer ?**

- S'inscrire en composant **\*6262#**
- Activer un **forfait**

## Lutte contre la faim

## Cibler l'agriculture pour créer de la richesse en Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se sont engagées lundi 27 août 2018, à intensifier leurs efforts communs pour mobiliser les investissements en faveur du secteur agricole en Afrique. But ultime d'un tel partenariat: éradiquer la faim et la malnutrition et œuvrer à la prospérité sur le continent. La BAD et la FAO vont pour ce faire mobiliser jusqu'à 100 millions de dollars sur cinq ans, afin de soutenir des activités communes.

Cette nouvelle alliance stratégique vise plus à améliorer la qualité et l'impact des investissements dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la protection sociale, de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et du développement rural.

L'accord, qui a été signé par le président de la BAD, Akinwumi Adesina, et le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, au siège de la FAO, à Rome, s'inscrit dans le cadre d'une collaboration de longue date entre les deux organisations.

«La FAO et la Banque renforcent et élargissent leur partenariat pour aider les pays africains à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Tirer le meilleur parti possible des investissements dans l'agriculture, notamment ceux du secteur privé, est essentiel pour sortir des millions de personnes de la faim et de la pauvreté en Afrique ainsi que pour garantir une production alimentaire suffisante et créer assez d'emplois dans les zones rurales pour la population croissante du continent», a déclaré José Graziano da Silva.

Pour le président Adesina, «la signature de cet accord complémentaire marque un tournant dans les relations entre la Banque africaine de développement et la FAO.» Il témoigne, a-t-

il expliqué, de leur engagement commun à accélérer l'exécution de programmes de grande qualité et à accroître les investissements dans les partenariats public-privé, dans le secteur agricole en Afrique. «Ce qui aidera à atteindre l'objectif de transformer les activités agricoles en entreprises, tel qu'exprimé dans la stratégie "Nourrir l'Afrique" de la Banque», a-t-il conclu.

Lancée en 2015, la stratégie Nourrir l'Afrique de la Banque, entend porter les investissements dans l'agriculture africaine à 24 milliards de dollars sur une période de dix ans. Objectif: améliorer les politiques agricoles, les marchés, les infrastructures et les institutions pour garantir un développement harmonieux des chaînes de valeur agricoles et l'efficacité des technologies mises à la disposition de plusieurs millions d'agriculteurs.

## Un programme d'action

Le partenariat renforcé BAD-FAO prévoit un programme d'action concerté débouchant sur un ensemble de résultats, notamment des opérations d'investissements mieux ciblées de la Banque; l'accroissement des investissements dans les partenariats public-privé; un climat plus favorable aux investisse-



Les deux responsables échangeant les parapheurs

ments et une meilleure performance du portefeuille; et des activités de sensibilisation ainsi qu'une mobilisation commune des ressources.

L'assistance technique de la FAO couvrira des domaines tels que l'intensification et la diversification d'activités agricoles durables, le développement à plus grande échelle des innovations dans les chaînes de valeur, l'implication des jeunes dans l'agriculture et l'agroalimentaire, les statistiques agricoles, l'agriculture intelligente adaptée au changement climatique, la croissance bleue et l'économie bleue, la sécurité alimentaire et la nutrition, la filière agroalimentaire, la sécurité alimentaire et les normes, l'autonomisation économique des femmes, la promotion soutenue des investissements privés, la résilience et la gestion des risques ainsi que le renforcement des capacités des États en transition.

Ce programme de collaboration sera mis en place grâce à un apport financier initial des deux institutions qui pourrait s'élever jusqu'à 15 millions de dollars.

La collaboration entre la Banque africaine de développement et la

FAO remonte à 1968. Depuis, la FAO a apporté une assistance technique dans l'élaboration de 161 projets financés par la Banque, évalués à plus de 3,7 milliards de dollars au total. Ce qui représente 21 % environ du soutien de la Banque au secteur agricole.

Plus récemment, la collaboration entre les deux institutions a porté, entre autres, sur une aide à l'élaboration de projets en Tanzanie et en Guinée équatoriale; sur une assistance technique pour le développement de programmes d'économie bleue en Côte d'Ivoire, au Maroc et au Cabo Verde; sur des études de faisabilité concernant des centres de transformation agricole en Zambie, en Tanzanie et en Côte d'Ivoire; et sur une participation à l'initiative African Leaders for Nutrition.

La Banque et la FAO ont également participé à une série d'échanges menés à l'échelle du continent sur la réduction des pertes post-récolte et sur l'initiative de la Grande muraille verte du Sahara et du Sahel.

Viclaire MALONGA

## Education

## L'UNESCO réaffirme son appui à la modernisation de l'éducation

Le nouveau représentant de l'UNESCO au Congo, l'Italien Vincenzo Fazzino, a devisé le 29 août dernier à Brazzaville avec le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Colinet Makosso. L'accompagnement de cette institution onu-



Pendant l'entretien

sienne dans la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025 a constitué la toile de fond de cet échange.

L'UNESCO souhaite intégrer les cibles du 4<sup>e</sup> Objectif du développement durable (ODD4) dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie sectorielle de l'éducation. Pour Vincenzo Fazzino, les curricula d'enseignement devront désormais être élaborés suivant les principales articulations de l'ODD 4. Il s'agit de la prise en compte des questions de genre et de nutrition, notamment l'accompagnement des jeunes filles déscolarisées et l'extension du Programme de cantines scolaires sur l'étendue du territoire national. L'amélioration de la qualité de l'enseignement fait également partie des principaux défis à relever dans ce vaste chantier de la modernisation de l'éducation congolaise.

E. MB.-O.

## A trois ou quatre amis de longue date, brillants politiques

Cherchez le Congo avec foi et vous le trouverez dans la joie, mais vous ne cherchez en soi que le pouvoir et sa loi.

André MATONDO-KUBU TURE

## Gouvernance forestière et climatique

## Pour un plan national d'affectation des terres afin de palier la conversion illégale

Le Congo s'est lancé depuis quelques années dans une politique de diversification économique, en mettant en valeur des secteurs non explorés ou peu explorés. Ce qui a renforcé l'octroi de concessions minières, agro-industrielles et infrastructurelles, en particulier sur les terres forestières.

Cette attribution, souvent en violation du cadre législatif et réglementaire, a un impact considérable sur les forêts qui, pourtant, doivent être gérées durablement ainsi que les conditions de vie des communautés locales et des populations autochtones. Ce qui est un grand défi pour les deux processus de réforme forestière en cours au Congo: l'Accord de partenariat volontaire dans le cadre de l'application des réglementations forestières, gouvernance et commerce (APV/FLEGT) et la réduction

des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). Une gageure pour l'APV parce que le bois issu de la conversion n'est pas inclus dans le système de vérification de la légalité forestière. Aussi est-il capital de mener une réflexion approfondie sur la question de conversion des terres forestières pour de multiples usages, dans le but de trouver une réponse adéquate permettant une exploitation à impact réduit sur les zones forestières et les droits d'usage des populations forestières.



Vue partielle des participants

C'est dans cette optique qu'une table ronde sur la conversion des forêts en lien avec les processus APV FLEGT et REDD a été organisée le 5 septembre dernier à Brazzaville, par l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), en partenariat avec la

Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH). Elle a eu pour objectif de renforcer la gouvernance forestière et climatique à travers la conversion illégale des forêts.

Une trentaine de participants issus des ministères, des or-

ganisations de la société civile, etc., traitant des questions de gouvernance forestière y ont pris part. Les parties prenantes ont, entre autres, analysé les impacts de la conversion illégale des forêts au Congo. Les cas les plus emblématiques ont été présentés à cet effet. A cela s'est ajouté le bilan des engagements du Gouvernement et des partenaires internationaux sur la lutte contre l'exploitation illégale des forêts, la déforestation illégale et

l'Accord de Paris. In fine, l'assistance a été informée et sensibilisée sur les causes et impacts de la conversion illégale des forêts, ainsi que sur les nouveaux enjeux liés à la conversion. Elle s'est accordée sur la manière d'améliorer le cadre juridique et les politiques, afin de faire face au défi de la conversion illégale des forêts.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

Sise à Brazzaville (République du Congo)  
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)  
Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M.)  
B.P.: 14745 – Tél.: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79  
E-mail: etudepongui@yahoo.com  
etudepongui2@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION**

**COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL DES HAUTS PLATEAUX**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de 1 000 000 de Francs CFA  
Brazzaville (République du Congo)  
1579, Avenue des trois Martyrs, quartier Plateau des 15 ans - Mougali  
RCCM: CG-BZV-01-2018-B13-00065

Suivant acte authentique reçu le six août 2018 par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM) Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M.), dûment enregistré à Brazzaville, à la recette des Impôts de Ouenzé, le sept août 2018, sous le Folio 137/2 n°322, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination sociale:** COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL DES HAUTS PLATEAUX;

**Forme juridique:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Objet:** la société a pour objet:

- La culture de l'arachide;
- La transformation de l'arachide en pâte d'arachide;
- La commercialisation de la pâte d'arachide;
- L'exportation de la pâte d'arachide.

**Siège social:** Brazzaville (République du Congo), 1579, Avenue des trois Martyrs, quartier Plateau des 15 ans – Mougali;

**Durée:** 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Apports en numéraire:** Suivant acte authentique portant Déclaration Notariée de Souscrip-

tion et de Versement du capital reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, le six août 2018 enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, le sept août 2018, sous le Folio 137/1 n° 321, les apports en numéraires de la somme de un million (1 000 000) de Francs CFA ont été libérés par l'associé unique, représentant la totalité du capital social en l'Etude de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire soussigné;

**Capital:** Le capital social est fixé à la somme de un million (1 000 000) de Francs CFA. Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, portant les numéros un (1) à cent (100), régulièrement souscrites et libérées intégralement;

**Gérance:** Monsieur Séraphin Ludovic MPILI, associé unique, assume lui-même les fonctions de Gérant de la société;

**RCCM:** la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2018-B13-00065 du 10 août 2018.

*Pour avis et mention,*

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,  
Notaire.

**IN MEMORIAM**



15 ans déjà, 8 septembre 2003 – 8 septembre 2018 que Pascal BASSOUÉKA BATTEUX nous a quittés. A 3 heures du matin, chez lui, des hommes en uniforme lui avaient tiré une balle au genou gauche et l'hémorragie fut mortelle.

Le temps qui passe ne saurait effacer ni la douleur, ni le grand vide laissé par ce cher parent. La famille Mpandzou et tous ceux qui l'ont connu se souviendront encore de toi, papa BATTEUX Papy YO.

A ce 15<sup>e</sup> anniversaire, ayons donc une pensée

pieuse pour le repos de son âme.

KOUAMA KAOUADI AKO Fidèle.



**Bacheliers: ouverture des inscriptions au cycle anglais du Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM/Paris**

**Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.**

**A l'ESCIC, tous nos diplômes (Bachelor & Masters) sont délivrés par nos partenaires européens.**

**Site: Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe-Noire.**

**Tél.: 06 638 85 87; 04 431 4827- escicinfo2013@grmail.com; www.escic-cg.com**

ETUDE Maître Anicet BALHOU

Notaire

Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S., 3e étage, porte 303  
19, Avenue Charles DE GAULLE,  
B.P.: 4171 ; Tél.: (242) 05 557 44 10  
E-mail: etudeanicetbalhou@yahoo.fr  
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE DISSOLUTION – LIQUIDATION**

**SOCIETE COSMETIQUE ET DETERGENT DU CONGO «CODECO SARL»**

Société à Responsabilité Limitée au capital de (50.000.000 F. CFA)  
Siège: Base industrielle, B.P.: 4230  
POINTE-NOIRE (CONGO)  
POINTE-NOIRE  
RCCM CG/PNR/08 B 618

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société dont s'agit, tenue à Pointe-Noire, en l'Etude du notaire soussigné le cinq mars deux mil dix-huit,

Il a été, entre autres résolutions, décidé de la dissolution et la liquidation anticipée de la société suscitée.

En conséquence de ladite décision, radiation effective du Registre de Commerce et du Crédit Immobilier a été obtenue le 16 mai 2018 sous le numéro 18 DA 21 09.

Monsieur Christien SONAGOU SINGHE a été nommé liquidateur.

*Pour avis,*

**LE NOTAIRE.**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,  
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**SOCIETE «Commerce et Distribution au Congo»  
En sigle «CO.DIS.CO.»**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au Capital de F. CFA: 354 375 000  
Siège social: 35, Avenue Gré Zinga, Zone Industrielle KM4, Arrondissement N°1  
Emery Patrice Lumumba, Boîte Postale: 459  
RCCM: CG/PNR/08 B 167  
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

**Agrément de cessions d'actions-Nomination des Membres du Conseil d'Administration-Transfert du Siège Social-Mise en Harmonie des Statuts à l'Acte Uniforme OHADA et Refonte des Statuts**

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date à Pointe-Noire du 12 février 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 31 juillet 2018, enregistré à Pointe-Noire, le 1er août 2018, Folio 140/34, n° 5849; Les actionnaires de la société «COMMERCE ET DISTRIBUTION DU CONGO», en abrégé «CO.DIS.CO.» ont procédé:

- A l'agrément de cessions d'actions;
- A la nomination des membres du Conseil d'Administration;
- \* Madame Nicole BARROS née ROUSSEAU, Président du Conseil d'Administration;
- \* Monsieur Christian BARROS, Directeur Général;
- \* Monsieur Yoann RONCAJOLO, Administrateur.

- Au transfert du siège social de la société, du n°1 Avenue William Guinet au n° 35 Avenue GRE ZINGA, Zone Industrielle KM4, Arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA;

- A la mise en harmonie des statuts à l'Acte Uniforme OHADA révisé;

- A la refonte des statuts.  
Mention modificative au RCCM n° CG/PNR/08 B 167 a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe Noire, le 09 août 2018, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire, le 4 septembre 2018.*

*Pour mention et avis,*

Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

## «Bivumu: Gestations entre guerres et avenir» Une pièce de théâtre signée Mue Mpuati Luemba

Auteur, conteur et metteur en scène de théâtre et de cinéma congolais basé à Rezé en France depuis plusieurs années, Mue Mpuati Luemba a ouvert son compte bibliographique. En commettant, en mars 2018, à Paari Editeur (Paris, France), dans la Collection Nsaka, une pièce de théâtre: «Bivumu: Gestations entre guerres et avenir».

**B**ivumu, en langue congolaise, ce sont les gestations, les ventres, les centres de la vie.

L'œuvre présente les parcours singuliers de maternités confrontées à plusieurs conflits. Un couple souhaite donner la vie en temps de guerre, un second est tourmenté par l'arrivée d'un embryon. Ce diptyque, formé d'un drame suivi d'une comédie, relate deux aventures trépidantes.

Ouvrage de 160 pages, le coup d'essai de Mue Mpuati Luemba comprend, en effet, deux pièces inédites: «Mfua, juin 1997» et «Ndoki, le sorcier et l'enfant».

La première met en scène, Muntu et Mbota qui filent le parfait amour dans l'attente d'un bébé, lorsqu'éclate la guerre à Mfua (Brazzaville). Le couple est alors tiraillé entre la loyauté et leur rêve d'avenir.

Dans la seconde pièce, malgré les controverses scientifiques de son fiancé Zaba, Doli décide d'avorter. Mais de retour chez le médecin, l'embryon a disparu!

Pour la petite histoire, Mue Mpuati Luemba (Jean-Marc Poaty, à l'état civil) est un artiste complet. Pour s'exprimer, il passe aussi bien par le cinéma, le théâtre, la musique que



Mue Mpuati Luemba

l'écriture.

C'est en 2000 que son amour pour la scène le conduit vers le théâtre indépendant, où il fait ses premières armes de comédien et metteur en scène.

Huit ans après, il intègre une formation cinématographique et participe à plusieurs projets pour le cinéma. L'artiste aux multiples casquettes étudie à la FEMIS, l'école nationale supérieure de l'image et du son, à Paris, en France.

Auteur, il a déjà réalisé, en 2010, «Ntinta-couleurs», un portrait de Rhodé Makoumbou, artiste peintre et sculpteur congolaise de renommée internationale basée à Bruxelles, en Belgique.

En 2011, le réalisateur congolais tourne un autre film documentaire, «Mudand'a Kisansi: à la poursuite du piano à pouce». Un vibrant hommage



à Antoine Mundanda, ce virtuose du sanza (instrument de percussion africain), décédé en 2012, à Brazzaville. Les deux films de Mue Mpuati Luemba sont entrés dans la collection «Talents du Monde».

A Rezé, Jean Marc fonde l'association Moundanda. Celle-ci a pour objectifs d'organiser des activités culturelles pour la promotion de la musique africaine (chant, danse, découverte et apprentissage des instruments traditionnels), créer des activités d'art visuel et scénique, servir de cadre de rencontres et d'échanges inter-culturels. C'est ainsi que le club ciné tourne, à Rezé, les premières séquences de «Nsimba, 5 minutes dans l'Autre». Une histoire originale, mêlant traditions et vie contemporaine.

«Bivumu: Gestations entre guerres et avenir» est disponible en librairie au prix de 15 euros.

V.C.Y.

## Lu pour vous

### «La nouvelle théorie de l'évolution» d'Albert Mahounga

**Docteur en médecine basé à Pointe-Noire, Albert Mahounga a publié, fin 2017, «La nouvelle théorie de l'évolution». Un livre à classer dans le domaine des Sciences de la vie et de la terre (SVT) paru aux Editions Les lettres mouchetées. Fruit de ses recherches sur l'apparition de la vie et les origines de l'homme.**



Albert Mahounga

**L**a nouvelle théorie de l'évolution; Les clés de la survie; Le dernier ancêtre commun; La place de la forêt et de l'arbre dans l'humanisation; Le processus d'humanisation sont entre autres grandes parties de cet ouvrage de 156 pages. A travers lequel l'auteur développe sa théorie, en parlant des recherches de Charles Darwin, biologiste britannique, né au 19e siècle.

Précurseur dans ce domaine, ce dernier a, en effet, développé la théorie de l'évolution des espèces sur la base de la sélection naturelle.

Albert Mahounga, par contre, parle de l'évolution des organes sur la base d'un recyclage biologique. On peut parler d'un raffinement des recherches.

La théorie de l'évolution des organes d'Albert Mahounga intègre tous les êtres vivants: insectes, reptiles, oiseaux, animaux et hommes. A la page 83, l'auteur congolais démontre que le cœur des oiseaux et des mammifères a quatre cavités: une petite et une grande circulation, un tube artériel et des vais-

seaux sanguins. Les vaisseaux se sont formés il y a de cela 530 millions d'années. Et le cœur actuel développé est vieux de 90 millions d'années seulement.

L'auteur de «La nouvelle théorie de l'évolution» étaye ses affirmations par des schémas et croquis. Il soutient sa théorie de l'évolution des organes par 111 croquis exactement. Le parachèvement du développement des organes intervient avec le DAC (Dernier ancêtre commun) à chaque espèce.

Le lecteur trouvera en pages 124 et 125, un tableau retraçant l'évolution des organes en millions d'années.

Après moult réflexions étayées d'éléments palpables et rationnels, Albert Mahounga conclut que l'homme et le singe ont un ancêtre commun apparu il y a 36 millions d'années. Au bénéfice de l'évolution des organes chez l'homme, l'auteur notifie l'apparition de plusieurs phénomènes: la respiration, le sommeil avec d'autres dimensions comme le rêve et les différentes positions du sommeil.

«Dormir sur le dos favorise l'ac-

couplement et la procréation. L'homme va aussi acquérir des aptitudes à grimper, à s'accrocher sur les branches des arbres...La taille, la couleur de la peau, le nez et le faciès varient d'une personne à une autre», soutient-il.

Tous comptes faits, le livre d'Albert Mahounga est un précieux document didactique comportant à la fois des références biologiques édifiantes, des connaissances philosophiques importantes et des repères historiques non négligeables. Il est disponible dans toutes les librairies du Congo.

Equateur Denis NGUIMBI et NGOUAMBI MOUCHELET

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville, Brazzaville.

Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244

E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com

République du Congo

### «RETAIL BRANDS CONGO»

Société A Responsabilité Limitée

Au Capital de 10.000.000 de FRANCS CFA

Siège social: 1141, avenue Loutassi, rez-de-chaussée de l'hôtel PAMA, Plateau des 15 ans,

Moungali, Brazzaville

RCCM: CG/BZV/18 B 7344

REPUBLIQUE DU CONGO.

### EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SARL dénommée «RETAIL BRANDS CONGO», tenue à Brazzaville en date du trente et un août deux mil dix-huit, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 3 septembre 2018, sous Folio 162/5, n°1424, les associés de ladite société ont décidé d'étendre l'objet social en y ajoutant la confection des habits et la fabrication des accessoires.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 18 DA 520;

Dépôt légal a été effectué, par les

soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 3 septembre 2018, sous le numéro 18 DA 520;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 3 septembre 2018, sous le numéro CG/BZV/18 B 7344.

Fait à Brazzaville,  
le 3 septembre 2018.

Pour avis,

Maitre Giscard  
BAVOUEZA-GUINOT,  
Notaire.



### APPEL D'OFFRES A CANDIDATS NATIONAUX

#### Projet d'appui à la lutte contre le Paludisme au Congo

Location d'entrepôts pour le stockage de Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) pour la campagne de distribution des MILDA.

La République du Congo a obtenu une subvention du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le «Fonds Mondial» essentiellement focalisée autour d'une distribution de masse de Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA). L'ONG Catholic Relief Service (CRS) a été retenue comme Récipiendaire Principal (PR) pour la mise en œuvre de cette subvention, laquelle mise en œuvre qui se fera en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP). Catholic Relief Services (CRS) a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette subvention pour la location des entrepôts à Brazzaville et à Pointe Noire pour le stockage des Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) destinées à la campagne de distribution de masse des MILDA.

Catholic Relief Services (CRS)/Congo invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leurs offres sous pli scellé «Offre de location des entrepôts de stockage de Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) à Brazzaville et à Pointe Noire, en république du Congo».

Les entreprises ou les personnes intéressées à participer peuvent obtenir une copie électronique du dossier d'appel d'offres auprès des bureaux de Catholic Relief Services situés à

l'adresse ci-dessous ou une copie électronique en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivant: bidroc@crs.org.

Les candidats potentiels sont tenus de fournir leurs noms et leurs coordonnées (y compris leurs adresses de courrier électronique) afin qu'ils puissent être informés de toute modification apportée au dossier d'appel d'offres et/ou recevoir des éclaircissements faisant suite à des questions posées par d'autres candidats.

Les offres doivent rester valides pour une durée minimum de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de soumission des offres.

Les offres doivent être «remises en main propre et sous pli fermé» à l'adresse ci-dessous ou «soumises par voie électronique à bidroc@crs.org» ou vous pouvez choisir les deux au plus tard le 03 Octobre 2018 à 12h00 (GMT +1). Les enveloppes seront ouvertes (juste après la date limite de soumission) le 03 Octobre 2018 à 14h00 (GMT +1) en présence des représentants des candidats qui décideront d'assister à la séance d'ouverture de l'offre publique qui aura lieu à l'adresse ci-dessous. Les offres reçues après la date limite seront rejetées.

Les offres reçues après la date limite seront rejetées.

Adresse du Bureau du Congo:

Catholic Relief Services (CRS) – Congo  
A sise à Brazzaville, rue de Duplex, quartier Blanche Gomes,  
Derrière l'ambassade des Etats Unis,  
Centre-Ville, Brazzaville

## Eliminatoires CAN 2019 (Congo-Zimbabwe: 1-1)

## Une sentence implacable pour les Diabes-Rouges

Face aux dynamiques Warriors du Zimbabwe, les Diabes-Rouges se sont contentés d'un match nul pratiquement... nul : 1-1. Une faible moisson pour le "Onze congolais" qui, visiblement, complique ses chances de se qualifier pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, l'année prochaine, au Cameroun.

C'était vraiment laborieux pour le nouvel entraîneur des Diabes-Rouges, le Brésilien Candido Valdo, et ses poulains qui, menés logiquement au score dès la 21<sup>e</sup> minute de jeu, ont dû forcer leur destin pour égaliser (49<sup>e</sup>), grâce à leur attaquant vedette Thievy Bifouma. Lequel, une fois encore et malgré cette réalisation salutaire, a joué par à-coup.

Ce partage des points est loin de satisfaire le public, car le Congo est toujours scotché à la troisième place (Rdcéens et Libériens ayant fait également jeu égal dans le même groupe). Ceci dit, il ne faut pas cracher sur ce point du



Les Diabes-Rouges n'arrivent pas à décoller (Ph. Rogalvy)

Billiat a surgi sans crier gare, pour envoyer le ballon dans la cage de Chansel Massa: 0-1. On jouait la 21<sup>e</sup> minute de jeu. Sans la vigilance de Massa, auteur d'une parade courageuse sur une frappe à bout portant du même Billiat, quatre

touche, il a tout de suite éclairé le jeu des Diabes-Rouges et fait reculer les Zimbabweens. Thievy Bifouma a fait le reste. Il a accouché d'un tir croisé du pied gauche, le ballon transmis par Merveil Ndockyt ayant fini sa course dans la cage

de convaincre, de se réhabiliter. Le public sera là pour voir dans quelle mesure il pourra les forcer dans leur rêve de se qualifier au terme des matchs de groupes.

**Guy-Saturnin MAHOUNGOU**

Congo-Zimbabwe (1-1). Arbitre : Victor Miguel de Freitas Gomes (Afrique du Sud). Buts: Khama Billiat (21e), pour le Zimbabwe; Thievy Bifouma (46e), pour le Congo.

**Congo:** Chansel Massa; Marvin Baudry (puis Varez Rozan, 12e), Baron Kibamba, Fernand Mayembo, Dimitri Bissiki-Magnokélé; Carof Bakoua (puis Junior Amour Loussoukou, 46e), Garcia Nkouka, Merveil Ndockyt; Dzon Delarge (puis Prestige Mboungou, 77e), Thievy Bifouma, Junior Makiessé. Entr.: Candido Valdo.

**Zimbabwe:** George Chigova; Knowledge Musona, Teenage Lingani Hadebe, Alec Takunda Mudimu, Eric Chipeta; Divine Lungu, Marshall Nyasha Munetsi, Danny Phiri; Kudakwashe Mahachi (puis Rapahel Kutinyu, 61e), Evans Rusike, Khama Billiat (puis Talent Chawapihwa, 85e). Entr.: Sunday Marimo Chidzambga.

## Ils ont dit

Valdo Candido (sélectionneur du Congo)

«Tout le monde est triste et moi le premier parce que je voulais à tout prix donner cette victoire au Congo. Malheureusement, le football a ses réalités. On a fait match nul. On courait après le résultat puis on a égalisé. On pouvait juste après prendre l'avantage sur deux occasions nettes. Je suis conscient que la tâche devient difficile car nous n'avons qu'un point. Mais rien n'est perdu. Nous ne sommes pas encore éliminés après ce match nul. Je ne suis pas du genre à jeter l'éponge après un résultat non encourageant.»

Sunday Marimo Chidzambga (sélectionneur du Zimbabwe)

«Les Diabes Rouges ont contrôlé le jeu. C'est une bonne équipe. Elle a des joueurs qui vont très vite et ils sont aussi habitués à la pelouse. Mais nous avons eu plus d'occasions nettes que l'équipe locale. Je ne peux pas faire de commentaire pour ce match nul, parce qu'on méritait mieux si on avait concrétisé nos occasions. Un point pris à l'extérieur est toujours le bienvenu.»

## Premières tendances corrigées

Les éliminatoires de la 32<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations de football en étaient à leur deuxième journée en fin de semaine. Des stades ont vibré un peu partout sur le continent. Des attaques ont explosé. Des défenses ont naturellement volé en éclats. Le bilan est impressionnant: 49 buts en 24 matchs! Les scores les plus bavards ont été réalisés par l'Egypte aux dépens du Niger (6-0), le Maroc face au Malawi (3-0) et le Mali contre le Soudan du Sud (3-0).

Des résultats étonnants, surprenants, dans le plus pur style Coupe, ont été également enregistrés. Un des faits marquants est incontestablement venu de Nairobi, où le Kenya entraîné désormais par l'ex-entraîneur des Diabes-Rouges, Sébastien Migné, a surpris le Ghana (1-0). Tristesse et déception aussi dans les milieux sportifs burkinabè. Leur sélection a connu un sombre après-midi samedi à Nouakchott où l'a battu la Mauritanie (0-2). A Antananarivo, le Sénégal, récent mondialiste, a été contraint au match nul par Madagascar. Tout comme le Sénégal, le Cameroun, hôte du tournoi final, n'a pas convaincu à Moroni. Ses lions, dits indomptables, se sont retirés déçus et peu rassurés après le match nul (1-1) contre les Comores. Mais sans dégâts, puisqu'ils jouent tout juste pour se préparer à leur CAN. Autre équipe freinée: la RDC qui a fait jeu égal avec le Liberia (1-1), à Monrovia. En revanche, la Côte d'Ivoire s'est relancée en ramenant une victoire heureuse du Rwanda (2-1). Le Togo et Cap Vert se traînent en queue de leur groupe respectif. Rendez-vous le mois prochain pour les troisième et quatrième journées.

## Tous les résultats

Groupe A: Madagascar-Sénégal (2-2) et Guinée Equatoriale-Soudan (1-0)

Groupe B: Maroc-Malawi (3-0) et Comores-Cameroun (1-1)

Groupe C: Gabon-Burundi (1-1) et Soudan du sud-Mali (0-3)

Groupe D: Togo-Bénin (0-0) et Gambie-Algérie (1-1)

Groupe E: Seychelles-Nigeria (0-3) et Afrique du Sud-Libye (0-0)

Groupe F: Kenya-Ghana (1-0) et Ethiopie-Sierra Leone (1-0)

Groupe G: Congo-Zimbabwe (1-1) et Liberia-RDC (1-1)

Groupe H: Rwanda-Côte d'Ivoire (1-2) et Guinée-RCA (1-0)

Groupe I: Angola-Botswana (1-0) e Mauritanie-Burkina Faso (2-0)

Groupe J: Egypte-Niger (6-0) et Swaziland-Tunisie (0-2)

Groupe K: Namibie-Zambie (1-1) et Mozambique-Guinée Bissau (2-2)

Groupe L: Ouganda-Tanzanie (0-0) et Lesotho-Cap Vert (1-1)

## Medareine Dongala

## A sept ans, une étoile montante!

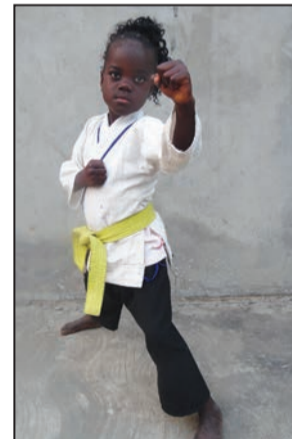
Son nom ne vous dit sans doute rien. Medareine Seignorvie Dongala fait partie de ses anonymes qui pratiquent le close-combat, un art martial introduit au Congo il y a vingt-neuf ans, et œuvrent au rayonnement du sport congolais. Portrait.

A 7 ans à peine, ceinture jaune, Medareine a été encouragée par son père. Elle est sociétaire depuis 2016 du club dirigé par Me Roland Francis Mahoungou, dont le site d'entraînement est le Centre Gothia, à Mfilou-Ngamaba. Humble, mais très discrète, elle est agile et lestée dans ses mouvements.

Le close-combat, estime-t-elle, n'est pas facile à pratiquer, mais elle s'adapte au quotidien avec les enseignements de ses encadreurs. «Je ne caresse

qu'une ambition: devenir une grande championne et monitrice», explique-t-elle. Toutefois, Medareine invite toutes celles et tous ceux qui aimeraient bien pratiquer le close-combat de ne pas hésiter, parce que cet art martial procure une bonne santé et un bon état d'esprit.

Sa maman, Flore Dongala Mazikou, affirme que sa fille est une passionnée de sa discipline. «Au début je me posais beaucoup de questions, et je ne pensais pas qu'elle pouvait tenir. Mais peu après, j'ai constaté qu'elle a l'art. Je veux qu'elle aille de l'avant et, surtout, devenir monitrice. J'admire beaucoup son courage et la passion qu'elle a pour cet art martial qui, pourtant, n'est pratiqué par



Medareine Seignorvie Dongala

aucun membre de notre famille. Au début, c'était difficile pour elle, mais avec le temps, elle a pris goût et elle ne manque jamais à l'entraînement sauf cas de force majeure», explique-t-elle.

Medareine jongle avec aisance entre les deux passions qui jonchent sa vie: les études et le close-combat. Pour preuve, elle passe en classe supérieure et est sortie deuxième. Le close-combat est une école de discipline et de loyauté, et «ma fille arrive à s'en sortir et réussit parfois là où les autres ont du mal. A l'école a-t-elle fait savoir, elle (sa fille) est quelquefois l'objet de provocation et quand elle essaie de se défendre sa maîtresse lui demande de ne pas agir, et cela m'intéresse. Nous les parents, nous ne trouvons aucun inconvénient de la voir pratiquer le sport.»

Medareine est une fille disciplinée. Timide au départ, le close-combat l'a éveillée. «Nous sommes contents de la voir pratiquer cette discipline. Je prie Dieu pour qu'elle aille de l'avant et qu'elle voyage un peu partout pour prendre part aux compétitions internationales. Elle est déjà détentrice d'une médaille d'or et d'un diplôme qui lui a été décerné pour ses prouesses. J'ai la conviction que Dieu va l'aider pour qu'elle puisse obtenir la ceinture du grade supérieur.», conclut-elle. Il y a fort à parier que Medareine fera du chemin.

Alain-Patrick MASSAMBA



Thievy Bifouma (n°10) envoie le portier zimbabwéen à terre, il vient d'égaliser

nul au vu des conditions dans lesquelles les Diabes-Rouges l'ont arraché.

L'entame du match a été poussive pour les Diabes-Rouges. Pendant une vingtaine de minutes, rien n'a semblé leur réussir. Leur jeu a quelque peu sombré au milieu de terrain, où ils ont laissé la possession du ballon aux Zimbabweens. Ce compartiment a pêché dans l'animation du jeu et s'est endormi pour faire retomber tout le poids du match sur une défense qui a commencé à balbutier, à décaler le ballon à l'emperte-pièce. Elle a fui, en outre, le contact, reculé devant le porteur du ballon adverse. On n'a pas été surpris que les Zimbabweens en tirent le bénéfice. Profitant d'une brèche large comme le boulevard Denis Sassou Nguesso, Khama

minutes plus tard, l'addition aurait été déjà salée au bout de vingt-cinq minutes de jeu.

Il semble également, pour revenir à ce fameux milieu de terrain congolais, qu'il a manqué d'individualités marquantes capables de calmer le jeu et de penser pour les autres. D'où la nécessité d'un dribbleur ou des dribbleurs, de vrais porteurs d'eau aux avants pour éviter à un gars comme Thievy Bifouma la corvée de décrocher, souvent, pour venir chercher loin le ballon et le ramener ensuite dans la surface de réparation adverse. Junior Amour Loussoukou émerge dans ce registre. Dieu merci, jeté dans la bataille dès la reprise, alors qu'il n'était qu'un douzième homme attentif de longues minutes durant, rivé sur le banc de

zimbabwéenne.

Mais, il fallait beaucoup plus pour pouvoir prendre une deuxième fois à défaut l'équipe zimbabwéenne. Parce qu'elle n'est pas née de la dernière pluie.

Si ce match nul, décevant, ouvre bien les yeux au staff technique des Diabes-Rouges, il sera peut-être possible de bien faire lors de la double confrontation contre le Liberia en octobre prochain, à Brazzaville d'abord, à Freetown, ensuite. Il leur reviendra de faire le jeu, mais à condition de faire les bons choix. Un adage dit: si tu as perdu ton chemin, revient toujours au carrefour.

Notre conclusion? Il est inutile de trop accabler joueurs et entraîneur. On leur demande simplement de se ressaisir,

# Congo-Brazzaville: gouvernance publique, un pilotage à hauts risques

Après une période d'une dizaine d'années d'euphorie et d'ivresse en tout genre, le navire Congo est entré, comme par enchantement depuis la fin de l'année 2014, dans une ère de crises multidimensionnelles. En langage de navigation aérienne, on qualifierait de zone de grande turbulence ou de perturbation et en maritime de grosse tempête. Il incombe évidemment au commandant de bord ou au capitaine de faire preuve de dextérité pour franchir les obstacles et changer de cap. En lingala traditionnel, on dirait: «e luki ba nganganga».

Par Claude-Richard M'BISSA  
Ancien élève de Sciences Po Paris

Cette vision métaphorique de la gestion du régime politique en place s'illustre, sans conteste, par deux grandes césures historiques, d'abord à travers le pouvoir exécutif par le discours d'investiture du président de la République du 14 août 2009, et plus tard, à travers le pouvoir législatif à l'occasion de la séance des questions orales de l'Assemblée Nationale au Gouvernement du 3 août 2018, et globalement, par un questionnement permanent, voire énigmatique de l'opinion publique sur les malversations économique-financières et les dérives politiques.

**I-Le discours d'investiture du Président de la République du 14 août 2009**

Cette allocution cérémoniale prononcée à l'occasion d'une nouvelle investiture du Chef de l'Etat constitue une césure importante dans la lecture historique du régime politique en cours, une action spectaculaire et annoncée décisive pour la gestion politique future.

Pour une première fois, du haut de la tribune de la salle des conférences du Palais des Congrès pleine à

craquer, le Chef de l'Etat établit un diagnostic accablant, un constat cinglant sur la mauvaise gestion du pays, sur «les actes répréhensibles» de corruption, de concussion, de fraude et de détournement des deniers publics. Des acclamations nourries et prolongées fusent de partout et inondent la salle. Bref, il dénonce la magouille, la médiocrité, la tricherie ainsi que toutes les autres antivaleurs et s'engage solennellement à veiller «avec davantage de rigueur à ce que les personnes que je nomme aux différentes fonctions d'Etat soient exemplaires et de bonne éthique, capables de faire respecter, au nom de l'autorité de l'Etat qu'elles incarnent, les lois et les règlements de notre pays. Tout manquement, toute faiblesse m'amènera à en tirer les conséquences» (1).

**II-La séance des questions orales de l'Assemblée Nationale au Gouvernement**

La séance du 3 août 2018 de l'Assemblée Nationale, consacrée aux questions orales au Gouvernement, a été inédite et exceptionnelle dans les annales de cette chambre, par l'ampleur et la densité des sujets

abordés et spécifiquement par le langage du parler vrai (2).

Jamais, de mémoire d'observateur assidu, le Premier ministre n'a été aussi accablé et voire acculé tant par les députés de la majorité que ceux de l'opposition qui ne lui ont pas fait de quartier (3).

Le parler vrai augure une ère d'explication véritable et franche, de dire la vérité sur les causes réelles de la crise multidimensionnelle: la désignation et la responsabilisation des acteurs de la mégestion économique et des détournements des deniers publics car l'énorme dette publique du pays ne saurait s'expliquer uniquement par la récente baisse du cours du prix du pétrole, surtout que pendant une dizaine d'années précédentes, notre pays a engrangé d'importantes masses financières jamais perçues auparavant, après l'heureuse atteinte en 2010 du point d'achèvement de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (P.P.T.E.). Devant ce colossal endettement public de notre pays, le discours politique répétitif sur la baisse du prix du pétrole apparaît comme un véritable cache-sexe.

Le paroxysme du parler vrai a été atteint par le secrétaire général de l'Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (UPADS), chef de file de l'opposition parlementaire, qui a créé la surprise, l'étonnement, l'émoi et voire la torpeur dans la salle, lorsqu'il a eu l'audace d'interpeller le Premier ministre sur le genre de sujet tabou, les activités et les agissements d'une notoriété politique: la fondation, les actions caritatives, la provenance d'énormes ressources financières pour leurs fonction-

nements, l'absence injustifiée et prolongée à l'hémicycle du député d'Oyo, en l'occurrence fils du Chef de l'Etat, et de surcroît nommément indexé.

**III- Un questionnement permanent sur les malversations économiques-financières et les dérives politiques.**

Dans la quête désormais irréversible de la transparence prônée par les instances dirigeantes du pays, dans différents domaines, économiques, financiers et politiques, des sujets qui, à force d'être débattus et rabattus sans aboutir à des réponses satisfaisantes, finissent par se transformer dans l'opinion publique en mythes, en phantasmes et en énigmes.

1 - Ces questions énigmatiques concernent les finances publiques pour lesquelles les autorités publiques ont du mal à apporter des réponses, des démentis argumentés sur des fortunes supposées placées à l'étranger, sur les «Paradise papers», sur des farineux comptes auprès d'Eximbank, en Chine, dont les titulaires, les autorités ministérielles, sont nommément désignées par la presse internationale et les réseaux sociaux. Pourtant, il n'y a pas si longtemps que des campagnes médiatiques et populaires d'explication et de dénonciation avaient été organisées lors des accusations de biens mal acquis de la famille présidentielle.

Comme le dit l'adage attribué à Francis Bacon: «Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose». Il s'agit également, sur le plan interne, de fournir au parlement des

justifications crédibles sur la gestion du compte destiné aux générations futures, du compte des excédents budgétaires estimés à 14.400 milliards sur une dizaine d'années de gestion budgétaire et sur le remboursement des prêts accordés à la Côte d'Ivoire (100 milliards de francs CFA), au Niger (50 milliards) et à la Guinée (50 milliards) (4).

En outre, la gestion des marchés publics et celle des entreprises nationales telles que la Société Nationale des Pétroles (SNPC), Eclair, etc., suscitent des questions en termes d'audit.

2 - A propos du climat de morosité politique que traverse notre pays, les observateurs s'accordent sur ses origines: les conditions de préparation de l'élection présidentielle -celles du référendum constitutionnel de 2015 - et l'élection présidentielle elle-même, de mars 2016. Les opposants à la réforme constitutionnelle et les contestataires des résultats électoraux ont troublé l'ordre public par des comportements et des actes inciviques, et la tentative de le rétablir par la puissance publique a généré la violence entre les deux camps. Les conséquences sont connues: l'arrestation, le jugement et l'emprisonnement des leaders de l'opposition, d'une part, et d'autre part, la deuxième guerre du Pool dont l'instigateur, le «terroriste» pasteur Ntumi, a été mis sous mandat d'arrêt et, par la suite, a bénéficié de l'arrêt des poursuites judiciaires.

Par rapport au sort réservé à ce dernier, on pourrait logiquement se poser une série d'interrogations sur la guerre du Pool et sur la personne de Ntumi: qui est-il politiquement? Comment s'approvisionne-t-il en armement et en logistique de transport et d'alimentation? Et par quelle frontière? D'où détient-il son invulnérabilité pour résister aux assauts des forces de défense nationales pendant près de deux ans dans les

forêts-clairières du Pool, en particulier celle de Bangou? Pourquoi bénéficie-t-il d'un traitement a priori de faveur par rapport aux leaders politiques emprisonnés pour tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat et contestation des résultats électoraux, lui qui a été à la base d'importants dégâts humains et destructions matérielles dans le département du Pool?

Somme toute, apporter des réponses adéquates aux interrogations sur les problématiques économiques et financières ci-dessus évoquées et procéder à une appréciation exacte de la conjoncture sociopolitique nationale, sans céder au chant des sirènes sentimentales et partisans, constituerait une réelle amorce de la résolution de la situation de crises multidimensionnelles que vit notre pays. Par ailleurs, on déplorerait une absence d'action appropriée des instances judiciaires par rapport aux affaires de malversations financières à elles soumises par les organes de contrôle de l'Etat.

Comme le mentionnent les manuels élémentaires d'enseignement de droit public et de science politique, l'Etat se manifeste sous trois formes de pouvoirs: le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire, alors il paraît impérieux que les instances judiciaires jouent pleinement leur partition en harmonie avec les deux autres pouvoirs qui ont déjà donné les signaux d'alarme.

Références:

- 1- M'BISSA Claude-Richard, L'élection du président de la République du Congo (juillet 2009), Analyse des résultats et problématiques, Editions L'Harmattan-Congo, 2013, pp.101 à 124.
- 2- SASSOU NGUESSO Denis, Parler vrai pour l'Afrique, Edition Michel Lafon, juin 2009.
- 3- La Semaine Africaine, n°3812 du 7 août 2018, Assemblée nationale: questions orales au gouvernement, p.3.
- 4- M'BISSA Claude-Richard, Congo-Brazzaville: une gouvernance publique bloquée, La Semaine Africaine n°3681 du 11 avril 2017, p.12.

**MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT**  
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville, Brazzaville.  
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244  
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

## «SOCIETE INDUSTRIELLE DE NUTRITION ANIMALE DU CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA  
Siège social: 2, avenue de la Liberté, Camp 15 août, Résidence les Flamboyants, immeuble Baobab B, porte 101, Brazzaville  
RCCM: CG/BZV/17 B 7129  
REPUBLIQUE DU CONGO.

### CHANGEMENT DE L'OBJET SOCIAL CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Aux termes d'un procès-verbal de Décision Extraordinaire de l'associé unique de la SARLU dénommée «SOCIETE INDUSTRIELLE DE NUTRITION ANIMALE DU CONGO», en date à Brazzaville du trente et un août deux mil dix-huit, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 3 septembre 2018, sous Folio 162/6, n°1425, deux résolutions ont été adoptées.

1- L'associé unique a décidé de changer l'objet de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «SOCIETE INDUSTRIELLE DE NUTRITION ANIMALE DU CONGO». Ladite société aura désormais pour activités: la production, la commercialisation et l'exportation des alevins, poissons, crustacés et des aliments pour poissons.

2- L'associé unique a décidé du changement de dénomination de la société: la SARLU «SOCIETE INDUSTRIELLE DE NUTRITION ANIMALE DU CONGO» s'appellera désormais «SOCIETE INDUSTRIELLE AQUACOLE DU CONGO», en sigle SIACO-SARLU;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 4 septembre 2018, sous le numéro 18 DA 522;

Mention Modificative a été portée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 4 septembre 2018, sous le numéro CG/BZV/17 B 7129.

Pour avis,  
Maitre Giscard BAVOUEZA-GUINOT,  
Notaire

**Etude de Maitre Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE**  
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,  
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64  
République du Congo

## INSERTION LEGALE

### «3MG» SARL

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de: Un Million (1 000 000) de Francs CFA  
Siège social: Avenue Marien NGOUABI  
Boîte postale: 1105  
RCCM: CG/PNR/15 B 703  
Pointe-Noire- République du Congo

## DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «3MG» SARL, en date du 18 avril 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 24 juillet 2018, enregistré à Pointe-Noire le 27 juillet 2018, folio 138/49, no 5756; il a été décidé de la dissolution de la société par anticipation et de sa mise en liquidation.

Monsieur Nicolas TRAVIER est nommé en qualité de liquidateur pour la durée des opérations de liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, Avenue Marien NGOUABI, Boîte postale 1105, République du Congo.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le

4 septembre 2018, duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «RCCM» sous le numéro 18 DA 2585.

A compter de cette date, la société est en liquidation.

Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

Fait à Pointe-Noire, le 6 septembre 2018.

Pour insertion,

Maitre Christèle Elianne  
BOUANGA-GNANGAISE

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



**32" HD : 119 000 FCFA HT**  
**43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**  
**50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**  
**55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**  
**65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**